l'Angérien libre

JEUDI 15 OCTOBRE 2026 | n° 5092 | 1,60 €

À Mazeray, la mémoire du camp refait surface



© B. Derbord

Sous les champs de Mazeray sommeille la mémoire d'un camp aux multiples vies. Réfugiés, soldats et prisonniers s'y sont succédé. Plus de 80 ans après, l'archéologie, les archives et les souvenirs de derniers témoins font ressurgir ce passé longtemps effacé. Page 4 & 5



© T.C.

NÉRÉ p. 10

Deux chèvres de la fromagerie Mortafont servis au palais de l'Élysée

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY p. 15



© P.A.

Avec le Stade Rochelais, l'ex-Angérien Daunivucu fait des étincelles !

AULNAY-DE-SAINTONGE p. 11

12 caméras de vidéoprotection déployées en 2027

SAINT-CÉSAIRE p. 9

À la Toussaint, le Paléosite fait trembler Pierrette

CHARENTE-MARITIME p. 2

Le péage du pont de l'île d'Oléron bientôt de retour ?

OFFRE DE LA SEMAINE - DU 15 AU 17 OCTOBRE INCLUS

POISSONNERIE

Brandade de morue

Élaborée en France

9,90 € LE KG

Prix permanent : ~~15,60€~~ LE KG



FRUITS ET LÉGUMES

Courges

Type butternut ou potimarron

Calibre 14

Origine France

1 €



Intermarché SUPER Matha

3, Allée de la Croix Becquet
17160 MATHA

05 46 58 79 08

Toute l'équipe de votre Intermarché vous reçoit du lundi au samedi de 8h30 à 19h30

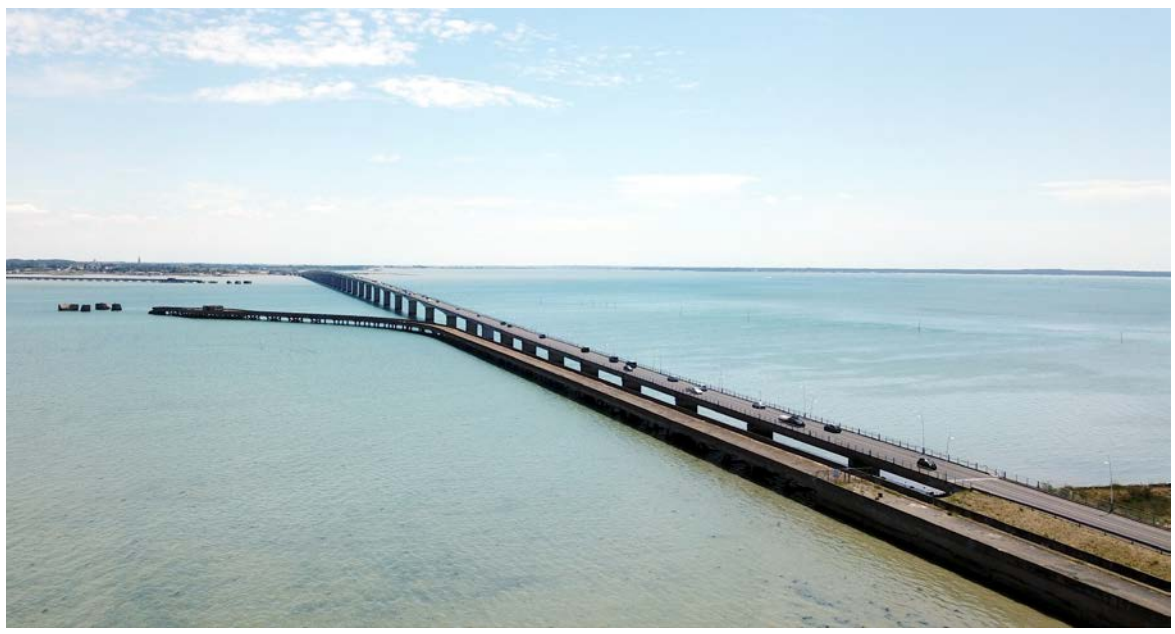
CHARENTE-MARITIME

Le péage du pont de l'île d'Oléron va-t-il faire son retour dans un avenir proche ?

Le Département lance, durant un mois, une consultation publique sur l'avenir de l'ouvrage. Objectif : informer les citoyens sur les enjeux, notamment financiers, auxquels la collectivité est confrontée.

La question est sur toutes les lèvres : y aura-t-il de nouveau un péage à l'entrée du pont de l'île d'Oléron ? Un tel droit de passage a existé entre 1966, date d'ouverture à la circulation de l'ouvrage, et 1991, année de sa suppression. Si les élus de la Communauté de communes (CDC) de l'île d'Oléron se sont prononcés *« à une large majorité »* en faveur de son rétablissement en juin, Sylvie Marcilly refuse pour l'heure de répondre à cette interrogation. La présidente du Conseil départemental de la Charente-Maritime – la collectivité en charge de l'entretien du pont – préfère attendre le résultat de la concertation qui sera lancée ce vendredi 9 octobre pour une durée d'un mois. Mais Sylvie Marcilly prévient : *« Cette concertation n'est pas un sondage pour ou contre le péage ! »*

Baptisée « Avenir pont d'Oléron », elle vise plutôt à informer le public sur les problématiques que doit résoudre le Département concernant l'ouvrage, et les solutions qu'il propose pour y répondre. La rénovation du pont, estimée à 33,9 millions d'euros (M€), ne suscite guère de débat ; le coût de sa mise aux normes, en revanche, diffère selon les trois scénarios envisagés (séparateurs modulaires de voies pour les vélos, remplacement du garde-corps, renfort du tablier, élargissement du pont…) : entre 7,4 M€ et 25 M€. Tous les usagers du pont, qu'ils habitent en Charente-Maritime ou ailleurs, sont invités à s'exprimer(*) : *« Nous avons besoin de cette concertation pour recueillir les avis, les propositions »*, confirme Sylvie Marcilly, précisant que le Département n'a que peu de marges financières. Voire aucune.



Le pont d'Oléron présente un état de vétusté avancé. © Archives l'Angérien libre

Jusqu'à 72,6 M€ de travaux

La consultation ne concernera pas uniquement la mise aux normes du pont, mais aussi la requalification de l'entrée de l'île (création de parkings relais, de cheminements piétons et vélos, d'un environnement paysager agréable…). Ces aménagements ont été évalués à 13,7 M€. Au total, si l'on considère la rénovation et la mise aux normes du pont, ainsi que les aménagements aux abords, la facture oscillera entre 55 M€ et 72,6 M€. Les programmes environnementaux de préservation de l'île et de mobilité durable représentent quant à eux un besoin de financement de 4 à 6,5 M€ chaque année. Qui doit payer pour tout cela ? Les usagers du pont via un péage ? Les contribuables de Charente-Maritime ? Les vacanciers ? Tout ce petit monde ? Là encore, le grand public est sollicité pour donner son avis. Pour cela, les volontaires disposeront de plusieurs moyens. D'abord le site internet dédié à la concertation, mais aussi celui du Département. Ensuite, 14 mairies des CDC de l'île d'Oléron et de Marennes, ainsi que la Maison de la Charente-Maritime à La Rochelle. Enfin, plusieurs rendez-vous sont proposés tout au long de la concertation : une réunion publique de lancement, vendredi 9 octobre à 18 h 30 à Saint-Pierre-d'Oléron ; un visio-tchat en ligne, lundi 12 octobre à 18 heures sur le site du Département ; des ateliers thématiques ouverts à tous mardi 20 octobre à 17 heures et 20 heures à l'Espace Champlain de Brouage, mercredi 21 octobre (mêmes horaires) à la salle Le Sémaphore à Bourcefranc, et mercredi 28 octobre (mêmes horaires) à la salle Le Chai à Saint-Georges-d'Oléron.

> *« C'est l'occasion de mettre à plat toutes les questions »*

Le Département a nommé une experte indépendante, Mme Denis-Dintilhac, pour conduire cette concertation *« en toute transparence »* puis en faire une restitution. Ce rapport permettra d'*« éclairer les élus sur les décisions qu'ils auront à prendre »*, veut croire la présidente du Département. *« C'est quelque chose d'extrêmement original d'avoir décidé cette concertation*, conclut Dominique Rabelle, vice-présidente oléronnaise du Conseil départemental en charge de l'habitat, de l'insertion et de l'action sociale. […] *C'est l'occasion de mettre à plat toutes les questions que l'on se pose sur le pont. »* Celles sur le rétablissement d'un péage à Bourcefranc ne devraient pas manquer.

Clément Vidal

- **Concertation en ligne sur avenir-pont-oleron.fr ou sur la.charente-maritime.fr**

CHARENTE-MARITIME

Une grand-mère jugée pour avoir involontairement provoqué la mort de son petit-fils

C'est un procès particulièrement chargé en émotion qui s'est tenu jeudi 8 octobre dans la salle d'audience du tribunal judiciaire de La Rochelle.

Ce jeudi 8 octobre, devant le tribunal judiciaire de La Rochelle, la prévenue âgée de 64 ans porte encore les stigmates de l'accident de la route survenu le 1er août 2025, vers 16h, sur la commune de Moragne. Des séquelles aussi bien physiques que psychologiques.

La justice lui reproche de s'être assoupie au volant et d'avoir percuté un bus qui circulait en sens inverse. Assis sur le siège passager, son petit-fils Gabriel, âgé de 12 ans, n'a pas survécu au choc. L'enfant est décédé sur le coup. L'enfant a dû être désincarcéré par les secours. Sa petite sœur, âgée de 9 ans, a quant à elle été victime d'un traumatisme crânien. Le pronostic vital de la grand-mère a également été engagé. Grièvement blessée au thorax, au bassin et à l'abdomen, avec notamment un déplacement du cœur provoqué par la violence de l'impact, la sexagénaire a été héliportée vers le CHU de Poitiers. Elle n'a pu quitter l'hôpital qu'après huit mois de convalescence.

> *« Je ne me souviens de rien"*

Plus d'un an après le drame, la prévenue peine toujours à se remémorer les circonstances de la collision. *« Je ne me souviens de rien. »* Elle n'a même aucun souvenir des quelques jours passés avec ses petits-enfants, qu'elle avait accueillis chez elle. L'accident s'est produit alors qu'elle les ramenait chez leurs parents.

Les témoignages d'automobilistes ayant assisté à la scène permettent toutefois de reconstituer les circonstances du drame. La conductrice aurait progressivement ralenti avant de se déporter sur la voie opposée, sans donner le moindre coup de volant pour redresser sa trajectoire. Aucune trace de freinage n'a été relevée sur la chaussée. Son véhicule a percuté de plein fouet l'avant droit du bus arrivant en sens inverse, malgré le freinage d'urgence engagé par son chauffeur. Au moment de la collision, la voiture circulait à 80 km/h. Les analyses ont révélé que la grand-mère n'était sous l'emprise ni de l'alcool, ni de stupéfiants, ni de médicaments. La sexagénaire a toutefois reconnu s'être déjà assoupie au volant par le passé. *« Je m'étais immédiatement arrêtée et je m'étais reposée. Si j'avais senti un endormissement, je me serais arrêtée. »*



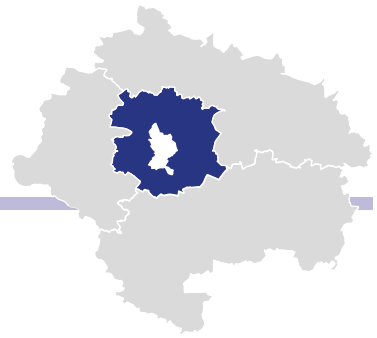
Le jeune garçon de 12 ans, mort sur le coup, avait dû être désincarcéré du véhicule accidenté. © Illustration - archives l'Angérien libre

Depuis le drame, les liens familiaux se sont profondément dégradés. *« Avant, nous étions toujours ensemble. Ma fille m'a écrit une lettre très dure. Si elle était là à l'audience, je lui demanderais pardon. »* Une douleur qui s'ajoute au poids de la culpabilité pour cette grand-mère. De son côté, le ministère public estime que *« la faute est minime, mais les conséquences sont infinies »*. Et de souligner : *« Il faut que justice passe pour laisser les parties s'exprimer. »* Une peine d'un an de prison avec sursis a été requise, ainsi que l'annulation du permis de conduire. Le tribunal a mis sa décision en délibéré. Le jugement sera rendu le 12 novembre prochain.

Yannick Picard (Correspondant)

CORRESPONDANTS
Serge BOUTEILLE - 06 89 99 18 65
Marie ALLARD - 07 66 80 86 93

RÉDACTION
redaction@langerienlibre.fr
05 46 32 59 73



SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

FNACA
Assemblée générale **mardi 20 octobre** à 15h, 19 avenue Port-Mahon. Cartes et calendriers 2027 à retirer lors des permanences assurées tous les samedis matin jusqu'au 17 octobre, de 10h30 à 12h à la même adresse.

Rénov' Tour
Réunions d'information organisées avec Val de Saintonge Communauté sur la place François Mitterand **vendredi 16 octobre** de 10h à 17h30 et **samedi 17 octobre** de 9h à 14h. Échanges autour de la rénovation énergétique, de l'adaptation d'un logement, de la réduction des factures…

ANTEZANT-LA-CHAPELLE

Agent recenseur
La commune recrute un agent recenseur (H/F) pour le recensement de la population 2027. Votre mission sera d'aller à la rencontre des habitants pour leur remettre et collecter les questionnaires du recensement. Pour plus de renseignements et envoyer votre candidature contactez la mairie par mail : mairie@antezant-lachapelle.fr / Date limite de candidature le 30 octobre.

MAZERAY

Amicale Post-Scolaire
Assemblée générale **vendredi 16 octobre** à 18 h 30 au local du club de foot. À l'ordre du jour : rapport moral, d'activités, financier et élection du nouveau conseil d'administration.

SAINT-JULIEN-DE-L'ESCAP

Mairie
Fermeture exceptionnelle de la mairie **vendredi 16 octobre**. Réouverture lundi 19 octobre aux horaires habituels.

LANDES

Coupure de courant
Dans le cadre de travaux dirigés par Enedis, l'électricité sera coupée dans plusieurs portions de rues **mardi 20 octobre** entre 9h et 12h. Sont concernés : 2 au 4, 4B rue Essouvert ; 1, 1B chemin des Mottes ; 3 route de Landes ; 2 au 4 rue du Square ; 9001 Le Grand L'Air ; 1 au 3, 7, 2 au 8 rue des Lavandières ; 1 au 3, 9, 2, 6 au 8 rue du Bibot Lusseau et 7 chemin du Bois de la Reine.

PAROISSE ST-JEAN-BAPTISTE

Messes
- Samedi 17 octobre : 18h30 à Saint-Denis-du-Pin.
- Dimanche 18 octobre : 11h à Saint-Jean-d'Angély.

Contact de la paroisse : 05 46 59 01 24 ou sur paroissejb17@gmail.com

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

Toujours aucun permis de construire déposé pour la station thermale

Le grand projet de complexe thermal reste dans le flou : faute de permis de construire et d'échéancier précis, l'opposition s'interroge sur l'avenir d'un dossier désormais au point mort.

Maintes fois repoussée, la réhabilitation de la caserne Voyer en complexe thermal semble au point mort. Et pour cause, lors de la séance du conseil municipal du jeudi 8 octobre, la maire, Françoise Mesnard, a reconnu que le permis de construire n'avait toujours pas été déposé. Une intervention qui faisait suite à une question diverse posée en fin de séance par Jacques Castagnet.

« Avez-vous un échéancier actualisé et quel est à ce jour l'état des subventions demandées ? », a questionné le conseiller municipal d'opposition. Ex-candidat aux élections municipales et plutôt favorable au projet thermal, ce dernier défendait durant la campagne la création d'une commission extra-municipale afin de plancher sur le dossier.

« Nous ne disposons pas d'un calendrier stabilisé pour pouvoir communiquer un échéancier actualisé, a répondu l'édile dans un premier temps. *Les subventions dépendent de ValVital. Ce n'est pas à la Ville de communiquer. Les rendre publiques à ce stade peut fragiliser les relations. ValVital pourra communiquer des éléments s'il le veut. »* Une réponse qui, semble-t-il, n'a pas totalement convaincu un Jacques Castagnet plutôt perplexe.

Malgré l'absence de calendrier précis et les retards accumulés, le projet thermal demeure soutenu par la majorité municipale. La transformation de



Françoise Mesnard et Bernard Riac, président-directeur général de ValVital, en 2018. Depuis, le chantier n'a toujours pas commencé. © Archives l'Angérien libre

l'ancienne caserne Voyer constitue toujours l'une des ambitions portées par la municipalité pour le développement de Saint-Jean-d'Angély.

Une belle opération financière

Le conseil municipal a également examiné plusieurs délibérations concernant la réhabilitation d'immeubles situés aux 3, 5 et 7, rue des Bancs. La Ville souhaite faciliter cette opération, qui prévoit la création de huit logements locatifs et la rénovation de trois cellules commerciales. Pour permettre à l'opération d'aboutir, l'Établissement public foncier de Nouvelle-Aquitaine (EPFNA) propose de porter à 300 000 euros la minoration foncière accordée au projet, initialement fixée à 83 375 euros.

La SEMIS, chargée de la réhabilitation, doit acquérir directement les trois immeubles auprès de l'EPFNA avant le 31 décembre 2026 pour bénéficier de cette aide. Toutefois, son plan de financement n'est pas encore définitivement bouclé, certains financements et subventions restant à confirmer. La délibération soumise au conseil municipal prévoit donc que la commune s'engage à racheter les bâtiments si la SEMIS devait définitivement abandonner l'opération faute de réunir les conditions financières nécessaires. Un mécanisme de garantie destiné à sécuriser le montage immobilier, mais qui pourrait entraîner des dépenses pour la collectivité en cas d'échec du projet.

La prochaine séance du conseil municipal aura lieu jeudi 10 décembre. Les élus débattront notamment sur le réseau chaleur bois qui doit alimenter plusieurs établissements publics.

Théo Chiramberro

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

Dylan Cuffel, troisième génération de sa famille au conseil municipal

Trois générations au service de la Ville. Dylan Cuffel vient de faire son entrée au conseil municipal angérien, suivant les traces de son grand-père Claude Tarin, ancien maire, et de sa mère Annabel, conseillère municipale pendant six ans.

Dylan Cuffel a été officiellement installé en tant que conseiller municipal de la majorité, jeudi 8 octobre à l'occasion du conseil municipal angérien. Le kinésithérapeute de 33 ans siège désormais en lieu et place de Sabrina Thibaud, qui a quitté ses fonctions en raison d'un déménagement, et découvre ainsi le monde de la politique locale.

Cela doit être inscrit dans ses gènes. En effet, il est le petit-fils de l'ancien maire Claude Tarin (1989-1995) – par ailleurs conseiller général – et le fils d'Annabel Tarin, d'abord adjointe puis conseillère municipale entre 2014 et 2020. C'est avec une pointe d'émotion



***Dylan Cuffel l'assure :** « C'est rassurant de voir que l'équipe connaît son travail et le fonctionnement. » © T.C.*

que la maire, Françoise Mesnard, a annoncé l'arrivée de Dylan Cuffel sous les applaudissements de tous les élus et du public réuni dans le salon d'honneur de l'Hôtel de Ville.

Le kinésithérapeute le reconnaît volontiers, ce n'était pas nécessairement dans ses plans : *« Quand Françoise Mesnard et Philippe Barrière m'ont sollicité pour faire partie de l'aventure, j'ai accepté mais je les avais prévenus qu'avec mon emploi du temps, ça allait être compliqué. »* Avec les résultats des élections municipales et la composition du conseil, Dylan Cuffel était premier suppléant. Une fonction qui lui allait bien.

« Mon intérêt est porté sur le sport et les associations »

Puis la démission de sa colistière l'a propulsé sur le devant de la scène. *« Ma mère et mon grand-père étaient très fiers et contents que je m'implique pour Saint-Jean-d'Angély*, confie l'intéressé. *Mon intérêt est évidemment porté sur le sport et les associations. On est plusieurs membres à être impliqués dans différentes associations sportives de la ville. »*

Dylan Cuffel revient enfin sur sa première séance de conseil municipal : *« C'était très cadré. C'est rassurant de voir que l'équipe connaît son travail et le fonctionnement. »*

Théo Chiramberro

VALS DE SAINTONGE

Quand l'archéologie réveille la mémoire

Réfugiés, soldats, prisonniers de guerre : à quelques encablures de Saint-Jean-d'Angély, le camp de Mazeray a connu plusieurs vies entre la fin des années 1930 et l'après-guerre. Depuis 2024, quatre archéologues tentent d'en reconstituer l'histoire dans le cadre d'un vaste programme de recherche consacré aux camps de regroupement de populations civiles et militaires en Poitou-Charentes.



Dans un premier temps, l'équipe de chercheurs a utilisé des techniques dites non invasives comme la géophysique et le géoradar pour observer le sous-sol de l'ancien camp sans le bouleverser. © Photos Brigitte Derbord

Il suffit aujourd'hui de passer à proximité sans rien remarquer. Les baraquements ont disparu et le paysage ne raconte plus ce qui s'est joué à Mazeray il y a plus de 80 ans. Pourtant, sous terre comme dans les archives, les traces demeurent. Celles d'un camp où réfugiés, prisonniers de guerre français, soldats puis prisonniers allemands se sont succédé.

Depuis 2024, le site est l'une des principales études de cas d'un projet consacré aux camps de regroupement de personnes civiles et militaires entre 1936 et 1948. Il est porté par quatre archéologues : Sylvie Bach et Édouard Veau, du Service régional de l'archéologie (SRA) de la DRAC Nouvelle-Aquitaine, Élise Sarrazin, de l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap), et Cédric Léty, du bureau d'études archéologiques Éveha. Leur terrain couvre les quatre départements de l'ancienne région Poitou-Charentes.

Du mur de l'Atlantique aux camps de l'intérieur

À l'origine, Mazeray n'est pas au centre de leurs recherches. C'est en travaillant sur l'archéologie de la Seconde Guerre mondiale, notamment sur le mur de l'Atlantique, que les chercheurs commencent à regarder au-delà des ouvrages militaires. « *Quand on observe les vestiges du mur de l'Atlantique, on finit par se demander qui étaient les gens qui ont permis d'édifier des ouvrages d'une telle ampleur* », explique Sylvie Bach. Qui étaient ces hommes ? Où vivaient-ils ? Où étaient-ils regroupés ? « *C'est vraiment une histoire de fil en aiguille. Nous nous sommes intéressés à un sujet et, petit à petit, nous avons commencé à dérouler le fil. C'est là que nous nous sommes rendu compte qu'il existait beaucoup de camps.* »

Les photographies aériennes réalisées au lendemain de la guerre se révèlent déterminantes. La couverture de 1945 montre un paysage aujourd'hui disparu : baraquements, emprises au sol, divisions internes apparaissent sur certains clichés. « *Nous avons décidé de prendre les données telles qu'elles étaient, de dresser un inventaire puis d'essayer de comprendre ce qui se passait à l'intérieur de ces structures. Notre démarche d'archéologues consiste à partir des vestiges avant d'essayer de comprendre l'histoire qui les entoure* », poursuit Sylvie Bach.

Ce travail conduit l'équipe à revoir jusqu'au vocabulaire employé. En 2024, les chercheurs parlent encore de « *camps d'internement* », une appellation jugée trop restrictive : les occupants ne sont pas toujours des prisonniers et une même installation peut changer plusieurs fois de fonction. « *Nous identifions un lieu et, ensuite, nous essayons de déterminer ce qu'il s'y est passé. C'est pour cette raison que nous avons finalement élargi notre sujet* », expliquent les archéologues. D'où ce nouvel intitulé : les camps de regroupement de personnes civiles et militaires entre 1936 et 1948.



L'archéologue Édouard Veau, du Service régional de l'archéologie, observe les premières données captées par le géoradar sur le site de Mazeray.

Mazeray, un « laboratoire d'essais »

Parmi les sites identifiés, Mazeray retient leur attention. Le camp apparaît clairement sur les photographies aériennes d'après-guerre et ses traces restent visibles plusieurs décennies après le conflit. Malgré la disparition des installations en surface, le sous-sol pourrait avoir conservé une partie des structures. « *Nous nous sommes dit que le site n'avait peut-être pas été trop perturbé par les travaux postérieurs et qu'il pouvait être suffisamment bien conservé pour engager une véritable démarche de terrain. Avec Mazeray, nous dépassons donc le simple inventaire pour essayer de comprendre le camp et son histoire* », détaille Sylvie Bach.

Mazeray devient ainsi, selon l'expression d'Édouard Veau, leur « *laboratoire d'essais* ». « *Nous sommes sur un site occupé sur un temps relativement long et qui a connu plusieurs vies : il a été destiné aux réfugiés, utilisé pour des prisonniers de guerre français, puis comme lieu de cantonnement pour des soldats allemands et, enfin, comme lieu de détention de prisonniers de guerre allemands. En archéologie, nous avons donc une diachronie qui s'installe sur un temps très court. Ce que nous voulons savoir, c'est s'il est possible de la visualiser sur le terrain* », détaille le chercheur.

Cette succession d'usages constitue l'un des principaux enseignements de leur travail. « *Nous avions imaginé, un peu par facilité, qu'il y avait un camp et un usage. Or, nous nous sommes rendu compte qu'une même emprise, avec ses baraquements, avait pu accueillir des personnes plus ou moins libres, comme les réfugiés, des personnes en captivité mais également des militaires simplement cantonnés sur place,* souligne Sylvie Bach. *Cela permet d'avoir une vision sans doute moins simpliste de ce que l'on appelle les camps.* »

> **“On touche ici quelque chose que l'on ne peut pratiquement jamais observer”**

Pour comprendre la première vie de Mazeray, il faut remonter à la fin des années 1930. Le programme débute d'ailleurs en 1936 et non en 1939 : la guerre civile espagnole entraîne déjà l'arrivée de réfugiés. Dans les archives de Charente-Maritime, les chercheurs retrouvent une administration en quête de solutions pour les accueillir. « *La première fonction de ces camps semble bien répondre à un besoin d'accueil en urgence de populations déplacées, dans un contexte politique et social très particulier* », expliquent les chercheurs.

Mazeray est en projet dès 1939. Mais la guerre bouleverse presque aussitôt sa destination. « *Visiblement, le camp est créé en 1939 pour accueillir des réfugiés, mais il est très peu utilisé pour cela car la guerre commence* », raconte Édouard Veau. Cette capacité à réemployer une structure existante intéresse les archéologues. « *On touche ici quelque chose que l'on ne peut pratiquement jamais observer en archéologie pour les périodes anciennes : l'aspect opportuniste de l'utilisation d'une structure.* » À mesure que la guerre transforme la situation, les usages du camp changent.

« *Nous savons qu'il a été utilisé pour des Français, mais nous ignorons encore pendant combien de temps. Cela se joue probablement sur un mois ou deux. Tout va extrêmement vite.* » Une nouvelle page s'ouvre en novembre 1942 : « *Il y a des travaux pour que les Allemands puissent s'installer, probablement avec des aménagements destinés à rendre les lieux plus confortables. Pour cette période, nous avons retrouvé un plan dans les archives, avec l'intervention d'un architecte.* »

À la Libération, nouveau renversement. Les soldats allemands quittent les lieux, mais le camp sert désormais à détenir des prisonniers de guerre allemands. « *L'utilisation du camp est vraisemblablement liée au fait que la structure existe déjà. C'est en cela que nous parlons de vestiges qui ont plusieurs vies* », insiste Édouard Veau. Le choix de la période 1936-1948 prend alors tout son sens : « *Si nous nous étions limités à 1939-1945, nous n'aurions observé qu'un instant de la vie de ces camps. Avec 1936-1948, nous allons du début de la guerre d'Espagne jusqu'au rapatriement des prisonniers de guerre allemands.* »

Encore faut-il retrouver les traces

du camp de Mazeray



physiques de ces occupations. Après les photographies aériennes et les archives, les chercheurs ont eu recours à la géophysique et au géoradar, en juillet 2025 puis en septembre 2026, pour observer le sous-sol sans le bouleverser. « *La géophysique va rechercher les signaux magnétiques permettant de déterminer des structures. Le géoradar, lui, fonctionne un peu comme un sonar dans le sol* », vulgarise Édouard Veau.

Des anomalies persistent sous terre. Certaines semblent matérialiser d'anciennes divisions du camp, peut-être des clôtures, conduites ou canalisations. Ailleurs, des indices suggèrent des soubassements conservés. Une autre anomalie intrigue : ce qui avait d'abord été interprété comme un soubassement pourrait correspondre à une fosse dépotoir ou à une installation souterraine. « *C'est un peu la surprise. Nous attendons encore l'analyse des spécialistes* », tempèrent les archéologues. « *Pendant ces deux années, nous avons cherché à réunir le maximum d'informations, aussi bien dans les archives que sur le terrain, avec des méthodes non invasives. L'objectif est ensuite de comparer toutes ces données.* »

Les archives ne permettent pas de tout raconter. Les documents administratifs français renseignent certaines périodes, mais la documentation devient lacunaire lorsque le camp passe sous contrôle allemand. « *Du côté de la préfecture, nous avons des traces écrites. Mais lorsque les camps sont utilisés par l'occupant, les archives sont allemandes et une grande partie a disparu à la Libération. Il nous manque donc toute une partie de l'histoire. Peut-être faudra-t-il un jour aller chercher du côté des archives conservées en Allemagne.* »

La recherche veut aussi associer historiens, associations, passionnés et habitants. « *Nous ne sommes pas là pour constituer une sorte de groupe d'excellence en prétendant être les grands spécialistes de cette période. Nous voulons travailler avec des gens intéressés par cette thématique et venant d'horizons différents* », explique Édouard Veau. Sur cette période récente, amateurs et érudits locaux travaillent parfois depuis plusieurs décennies.

Il serait donc absurde d'ignorer les archives déjà dépouillées et les connaissances accumulées. « *Notre objectif est justement de ne pas réinventer ce qui existe déjà. Il ne s'agit évidemment pas de tout prendre sans critique, mais de mettre les éléments en commun, d'en discuter et d'aller vers quelque chose de plus factuel possible. Le travail de collecte réalisé avant nous est très important.* »

Les habitants peuvent aussi orienter le regard des archéologues. « *Nous, nous disons ce que nous voyons et ce que nous trouvons. De l'autre côté, les gens peuvent témoigner et nous apporter une autre connaissance. Quelqu'un peut nous dire : "À cet endroit, quand je passe avec mon tracteur, j'ai remarqué quelque chose." C'est ce dialogue qui nous intéresse.* »

Faire dialoguer la science et la mémoire

Dans les Vals de Saintonge, cette collecte trouve un relais essentiel au musée des Cordeliers, avec Brigitte Derbord. Documentaliste-archiviste, elle avait déjà accumulé une importante matière à l'occasion de l'exposition *Saint-Jean sous la botte, histoires et mémoires de la Seconde Guerre mondiale en Vals de Saintonge*. Lorsque Sylvie Bach la contacte en 2025, elles découvrent avoir dépouillé une partie des mêmes dossiers aux Archives départementales. Mais Brigitte Derbord dispose d'une autre matière, plus fragile : la mémoire des habitants. « *J'avais déjà recueilli des témoignages sur la Seconde Guerre mondiale. J'avais notamment rencontré un monsieur qui avait connu, enfant, le camp de Mazeray lorsqu'il accueillait des prisonniers de l'Axe. J'ai transmis tout ce que j'avais rassemblé au groupe de recherche.* »



Toutes les découvertes et témoignages autour du camp sont captés par le collectif Gonzo. En parallèle des recherches scientifiques, un important travail de mémoire est mené autour de cette histoire encore trop méconnue.

Depuis, elle joue le rôle de passeuse. « *Je suis le lien* », résume-t-elle. Dès qu'un nom, un souvenir ou un document apparaît, elle transmet la piste aux chercheurs et au collectif Gonzo, chargé de recueillir et filmer cette mémoire. « *Ce ne sont pas forcément des témoignages directs. Cette mémoire-là se perd, mais il reste des gens qui ont entendu parler du camp par les anciens.* »

> **“Je garde tous ces petits cailloux. Peut-être qu'au bout, ça fera un chemin”**

Autour de Mazeray, les récits circulent encore : un voisin racontait ceci, un ancien avait observé cela, des vestiges auraient été découverts lors de la construction d'une maison. Ces fragments ne constituent pas des preuves, mais peuvent aiguiller la recherche. Brigitte Derbord a ainsi retrouvé le récit d'anciens prisonniers hongrois détenus à Mazeray après la guerre. Ils racontaient que leurs conditions de détention s'étaient améliorées grâce à l'intervention d'un compatriote installé à Saint-Jean-d'Angély. L'homme est décédé, mais ses descendants vivent encore… Une matière à exploiter.



Cet escalier, dégagé par l'équipe d'archéologues, est le dernier vestige visible du camp de Mazeray à proximité de la route départementale.

Parfois, la mémoire revient frapper à la porte. Un jour où le musée était fermé, un Allemand sur les traces de son défunt père s'est présenté. Fait prisonnier en Allemagne par les Américains, celui-ci avait été transféré en France, était passé par Angoulême avant de rejoindre Mazeray. « *Il était venu pour retrouver l'emplacement du camp et comprendre son histoire.* » Pour Brigitte Derbord, ces histoires individuelles peuvent éclairer la grande : « *Je garde tous ces petits cailloux. Peut-être qu'au bout, ça fera un chemin.* »

C'est tout l'enjeu de l'appel à témoignages lancé aujourd'hui par l'équipe de recherche. Elle espère faire émerger des récits, mais aussi des documents. « *Les photos, c'est quelque chose qui nous manque* », insiste Brigitte Derbord. Certaines pourraient dormir dans des familles allemandes.

Cette collecte impose de manier les souvenirs avec précaution. Plus de 80 ans après les faits, la mémoire peut mêler événements vécus, récits transmis et imaginaire. Brigitte Derbord se souvient ainsi d'une habitante dont la voisine disait entendre des coups de feu provenant du camp et pensait que des résistants y étaient exécutés. Or, insiste la documentaliste : « *Il n'y a pas eu de fusillés au camp de Mazeray.* » Cette dimension sensible explique aussi pourquoi la parole est parfois difficile à recueillir. « *C'est un sujet très délicat pour les personnes très âgées. C'est encore douloureux.* »

Habitante de Mazeray, Brigitte Derbord passe quotidiennement devant l'un des rares vestiges visibles du camp. « *Je vois cet escalier, je sais ce que c'est, mais tellement peu de gens connaissent cette histoire.* » D'où son enthousiasme devant le travail des archéologues. « *Moi, je suis documentaliste, je ne suis ni historienne ni scientifique. Par contre, je sais trouver les informations.* »

À ses côtés, Aurélien Mouzac et Sébastien Jousse, du collectif Gonzo, participent au recueil de la parole dans le cadre d'un projet artistique et culturel. L'ambition dépasse la seule recherche archéologique : faire remonter une mémoire conservée dans les familles, puis la confronter aux traces matérielles et aux archives. « *Il y a le recueil des témoignages mais, de notre côté, nous voulons aussi maintenir le lien et informer régulièrement les habitants de l'avancée de nos travaux. L'idée est vraiment d'installer un dialogue* », soulignent Sylvie Bach et Édouard Veau.

« Une autre manière de regarder la Seconde Guerre mondiale »

Cette démarche prend une importance particulière lorsque les archives révèlent des mouvements de populations dont le souvenir s'est largement effacé. « *Quand on travaille sur les réfugiés, on découvre en 1939 des mouvements de population tout à fait incroyables dont nous n'avons pratiquement pas gardé la mémoire* », relève Sylvie Bach. L'étude des camps offre ainsi une autre manière de regarder la Seconde Guerre mondiale : depuis ces lieux où des milliers de personnes ont été déplacées, accueillies, regroupées, cantonnées ou emprisonnées. « *Notre recherche est aussi là pour réactiver un peu cette mémoire.* »

Mazeray n'est donc pas une finalité, mais une porte d'entrée. À l'échelle des quatre départements de l'ancienne région Poitou-Charentes, l'inventaire doit permettre de comparer les sites et les politiques mises en œuvre. Les premières recherches montrent déjà que, face aux mêmes nécessités de regroupement ou d'accueil, les réponses ont pu différer selon les territoires. « *Nous allons devoir nous intéresser à d'autres sites et chercher l'information ailleurs. L'intégration de ces camps dans le paysage, leur topographie ou leurs différents usages soulèvent d'autres problématiques. C'est en comparant les terrains que nous pourrons progresser* », résument les chercheurs.

Amaury Legrand

- **Vous possédez des photographies, des documents ou des témoignages liés au camp de Mazeray ? Pour les partager : paroles.mazeray@gmail.com**

BIGNAY

La commune se mobilise pour Octobre rose



Le village s'est paré de cœurs et de nœuds confectionnés par le foyer rural. *© M.A. (Correspondante)*

Pour le mois dédié à la sensibilisation au dépistage du cancer du sein et à la recherche médicale, Cosette Gustave, élue maire en mars dernier, est heureuse de s'impliquer avec l'appui de son conseil municipal, des entreprises de la commune, du foyer rural et des habitants. Tous unis pour une même cause, Octobre rose, ils organisent une matinée afin de récolter des dons pour la prévention et la recherche. Les participants ont le choix entre deux parcours pédestres de 3 km et de 6 km, et un parcours vélo de 20 km à travers la campagne.

Dimanche 18 octobre, le rendez-vous est donné dès 9h pour un petit-déjeuner, suivi d'une séance de réveil musculaire à 9 h 30. Le départ des trajets se fera à 10h, sur la place de la mairie. Une participation de 5 € minimum est demandée, elle est gratuite pour les enfants de moins de 12 ans. L'intégralité des dons sera reversée à la lutte contre le cancer du sein. La nouvelle maire souligne le soutien des artisans et commerçants qui ont fait des dons pour cet événement. Le foyer rural apporte son appui logistique pour l'organisation et les habitants répondent volontiers présents pour la participation. Pour redynamiser ce village de 370 âmes, la mairie offrira un moment de convivialité autour du verre de l'amitié en fin de matinée.

- **Dimanche 18 octobre à 9h, place de la mairie. Renseignement au 06 80 73 06 30.**





SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

Une formation pour accompagner les aidants face à la maladie d'Alzheimer

France Alzheimer Charente-Maritime propose à partir du 3 novembre une formation gratuite destinée aux personnes qui accompagnent un proche atteint de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée.



Le programme se compose de sept modules d'environ deux heures chacun. *© Magnific*

Accompagner au quotidien un conjoint, un parent ou un proche atteint de la maladie d'Alzheimer est un parcours souvent éprouvant, qui soulève de nombreuses questions. Comment comprendre les réactions de la personne malade ? Comment communiquer avec elle ? Quelles aides solliciter ? Et comment préserver sa propre santé et sa vie personnelle ?

Pour apporter des réponses concrètes à ces interrogations, France Alzheimer Charente-Maritime organise à Saint-Jean-d'Angély une nouvelle session de formation gratuite à destination des aidants familiaux. Elle débutera le 3 novembre. La formation est coanimée par une psychologue professionnelle et une bénévole de l'association, toutes deux spécifiquement formées à cette action. Depuis 2009, près de 1 000 aidants familiaux ont déjà suivi ce dispositif dans le département.

Le programme se compose de sept modules d'environ deux heures chacun. Ils permettent tout d'abord de mieux connaître la maladie d'Alzheimer, puis d'aborder la communication et la compréhension de la personne malade ainsi que son accompagnement au quotidien. Les participants pourront également s'informer sur les différentes aides existantes et réfléchir à leur propre place d'aidant familial. La question de l'entrée et de la vie en établissement sera elle aussi abordée, avant un dernier temps consacré au bilan de la formation.

Au-delà des connaissances apportées, ces rencontres doivent permettre aux aidants de prendre conscience d'un autre enjeu essentiel : la nécessité de prendre soin d'eux-mêmes. L'objectif est notamment de les aider à accompagner leur proche sans culpabiliser, à accepter de solliciter une aide extérieure et à maintenir des liens avec d'autres personnes confrontées aux mêmes difficultés. À l'issue de la formation, ceux qui le souhaitent pourront poursuivre les échanges au sein de l'association, notamment grâce aux groupes de parole et aux cycles de soutien proposés par France Alzheimer. Les places étant limitées, un entretien préalable et une inscription sont indispensables.

- **Début de la formation mardi 3 novembre à Saint-Jean-d'Angély. Formation gratuite. Renseignements et inscriptions auprès de Séverine Dansin au 06 75 62 38 68 ou à l'adresse dansin.severine@gmail.com.**

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

Le saintongeais à hauteur d'enfant avec un concours de comptines

Faire découvrir le saintongeais dès le plus jeune âge et contribuer à sa transmission : la SEFCO lance un concours de création de comptines destiné aux enfants de maternelle. Une manière ludique de faire vivre la langue régionale.



Batégail & Cagouille, deux petits héros du livre jeunesse édité par la SEFCO. *© SEFCO*

Et si le saintongeais se transmettait aussi en chantant ? La Société d'ethnologie et de folklore du Centre-Ouest (SEFCO) lance un concours de création de comptines en saintongeais à destination des enfants de maternelle. Une initiative qui vise à familiariser les plus jeunes avec cette langue régionale de manière simple et ludique.

Les participants sont ainsi invités à imaginer une courte comptine, entièrement rédigée en saintongeais. Le thème est libre et peut s'inspirer de l'univers des enfants : un animal, la nature, une émotion, un objet du quotidien ou encore une petite histoire.

Des textes faciles à chanter et à retenir

Pour séduire les jeunes oreilles, les créations devront miser sur la simplicité. Phrases courtes, rythme régulier, rimes ou répétitions sont encouragés, tout comme la présence d'un refrain revenant deux ou trois fois. Des gestes pourront également accompagner les mots et les actions afin que les enfants puissent participer pleinement à la comptine.

Au-delà du concours, la SEFCO entend surtout favoriser la transmission d'un patrimoine linguistique et culturel étroitement lié à l'identité de la Saintonge. L'association souhaite ainsi associer les nouvelles générations à la sauvegarde du saintongeais en montrant qu'il peut rester une langue vivante, créative et accessible dès l'enfance.

- **Les textes et maquettes doivent être adressés à la SEFCO à l'adresse contact@sefco.fr. Le règlement complet du concours est disponible sur le site de l'association.**

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

Le Cirque du Gamin sort de l'ombre



La compagnie jouera sa nouvelle création le samedi soir. © *Le Cirque du Gamin*

Comment définir un partenariat ? Difficile à dire, mais beaucoup plus simple d'en voir un ! Le Cirque du Gamin s'associe à la compagnie saintaise Coyotte Minute pour un week-end dédié au théâtre d'ombres. Les amateurs de spectacle vivant sont invités à les rejoindre les 24 et 25 octobre prochains au centre artistique la Gamelle.

Le week-end débutera par un stage animé par Bruno Soulet de la Cie Coyote Minute. Le théâtre d'ombres sera expliqué à travers ses différentes techniques, ses méthodes de fabrication, de manipulation des silhouettes et d'adaptation d'un récit au genre. Le stage est ouvert à tous, à partir de 6 ans jusqu'à l'âge adulte. Début des cours à 10h, puis pause repas partagée avant de reprendre jusqu'à 16h. Le spectacle *Les aventures de Pinocchio* viendra compléter l'affiche du programme samedi soir à 20h.

- **Tarifs stage : 50€ pour les deux jours (spectacle du samedi inclus) ou 40€ pour les adhérents. Tarifs spectacle : 8€ ou 5€ pour les moins de 15 ans et adhérents. Réservation obligatoire à contact@cirquedugamin.com**





SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

Grand-mère, mère et fille exposent leur passion de familles

Sous l'impulsion de Marina Mothes, une exposition réunit les oeuvres de trois membres d'une famille dont les supports sont aussi variés que leur talent.



Marina Mothes souhaite rendre hommage à celle qui lui a tout appris. © *T.C.*

La chapelle des Bénédictines accueille, du lundi 19 au samedi 31 octobre, une exposition singulière. *Passion de familles* recueille les œuvres de trois femmes issues d'une même lignée. Chez les Guillaume-Mothes, l'art se transmet d'une génération à l'autre. Éliane Guillaume, 88 ans, a consacré une grande partie de sa vie aux arts plastiques. Professeure retraitée de l'École municipale du Raincy, ancienne sociétaire des Indépendants au Grand Palais de Paris et de l'Institut européen de l'aquarelle, elle a exploré de nombreuses techniques au fil de son parcours.

Sa fille, Marina Mothes, a grandi au milieu de ses tableaux. « *Je l'ai vue peindre toute mon enfance* », raconte-t-elle. Adolescente, elle a bénéficié des cours de dessin de sa mère. De cette éducation artistique, elle a conservé le goût du travail, mais surtout une certaine manière de regarder. « *Elle était ferme mais très pédagogue. C'est peut-être grâce à elle que je tiens ma discipline et mon éducation de l'œil.* »

Différents canaux d'expression

Aujourd'hui installée à Saint-Jean-d'Angély, Marina pratique notamment l'aquarelle et l'acrylique. Elle écrit également des contes et a publié un livre-témoignage, *La Source*. Pour elle, cette exposition représente avant tout un hommage à sa mère. Mais elle revêt aussi une dimension très personnelle. Il y a six ans, Marina a été plongée dans le coma après une sévère septicémie. Depuis cette épreuve, la création occupe une place particulière dans sa vie. « *Je souhaite profiter du moment présent. Peindre et écrire me font l'effet d'un médicament.* »

La troisième génération sera représentée par Margot. La jeune femme a choisi un autre moyen d'expression : la photographie. Son premier appareil lui a été offert à l'âge de 10 ans. D'abord un jeu, la photographie est progressivement devenue un véritable moyen d'expression. Ses clichés de paysages et de trails témoignent d'un sens aigu de la composition et du mouvement. Depuis son installation dans les Alpes en 2022, Margot photographie les paysages qui l'entourent, les moments sportifs et les émotions du quotidien. Son voyage d'un an en Nouvelle-Zélande, débuté en 2025, constitue également une partie importante des clichés présentés lors de l'exposition. « *Margot n'a pas pris de cours, elle s'est formée en autodidacte* », souligne Marina Mothes. La transmission n'est donc pas forcément une affaire de techniques. Elle passe aussi par le regard, la curiosité et l'envie de créer.

Le vernissage, samedi 24 octobre à 18h, sera à l'image de cette volonté de partager. « *J'invite les gens à venir faire la fête*, incite l'organisatrice. *Pour ceux qui veulent peindre, j'aurai du papier et de l'aquarelle.* » À travers leurs œuvres, Éliane, Marina et Margot racontent finalement une histoire qui dépasse les murs de la chapelle des Bénédictines : celle d'une passion qui se transmet, se transforme et continue de vivre, trois générations plus tard.

Théo Chiramberro

- **Du lundi au dimanche de 14h30 à 18h30, les mercredi et samedi de 10h à 12h30. Atelier conte mercredis et samedis après-midi.**

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

Trois univers pour un cabaret

La compagnie Maison de La revient une nouvelle fois avec *Bestiaire / Vestiaire.* Le chapiteau de l'A4 se transformera, samedi 31 octobre et dimanche 1er novembre, en un lieu unique alliant cabaret, cirque et gastronomie.



« Bestiaire / Vestiaire » est un cabaret décrit comme furieusement contemporain. © *Cie Maison de La*

Le cabaret rencontre le spectacle-dîner autour du cirque. Voici la promesse du spectacle *Bestiaire / Vestiaire* mis en scène par Antoine Linsale et sa compagnie, Maison de La. Ce voyage à la croisée des sens sera à découvrir samedi 31 octobre à 18h30 et dimanche 1er novembre à 13h sous le chapiteau de l'A4 sur la place du Champ de Foire.

Une collection avec un camaïeu conceptuel

Apparition, disparition et métamorphose : les artistes invitent les spectateurs à les suivre dans une succession de scènes très imagées. Durant trois heures, la compagnie Maison de La cherchera à exposer sa conception du monde sous différentes strates. Le flou de la créativité dicte sa vision. Ici, les gestes ne parlent pas mais suggèrent. Les costumes ne définissent en rien les acteurs, ce sont des supports.

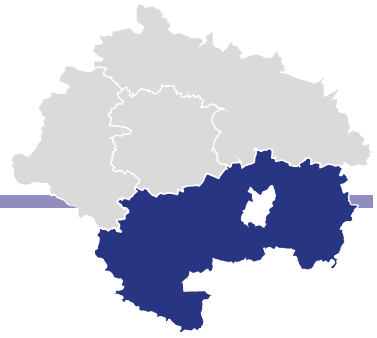
Les corps servent de réceptacle aux émotions, plus qu'aux représentations sociales habituelles. Ce cabaret s'inspire à la fois des codes du cirque, du drag, de la gastronomie mais également de la mode. Plusieurs collections défileront et se succéderont pour raconter des histoires. Les artistes porteront ainsi *Moi, je et Personnellement*, *Sans Contrefaçon*, *Contre Nature*, *Réenchanter le vivant*, *Dégénéré·e*, *À poils et Dégenré·e*. Un programme haut en couleur, en symboles avec comme principal moteur le partage.

Charlotte Di Lelio

- **À partir de 8 ans. Réservation au 05 46 59 41 56 ou sur Helloasso. Repas cinq plats inclus. Tarif A (soit de 18€ à 29€ selon modalités).**

CORRESPONDANT
Kevin BAUDY - 06 17 91 63 05
Pierrette LACLIE - 05 46 95 95 51

RÉDACTION
redaction@langerienlibre.fr
05 46 32 59 73



MIGRON

Le pari actif de la nouvelle municipalité

Le conseil municipal élu en mars dernier entend donner un nouvel élan à la commune. À sa tête, le maire Cédrick Martin, entouré de quatorze élus, revendique une équipe « ***novice et active*** ».

À Migron, commune d'environ 700 habitants, la nouvelle municipalité s'attelle déjà à plusieurs chantiers. Premier axe : améliorer la communication. « *On a refait le site internet et la page Facebook* », explique Cédrick Martin, le maire. L'objectif est de diffuser les informations essentielles de la commune, mais aussi de donner davantage de visibilité aux associations locales et à leurs activités.

Et l'agenda migronnais ne manque pas de rendez-vous. En octobre, plusieurs manifestations rythment la vie du village, avec notamment le concert de *King of Queen*, organisé par l'association Boute en Train, le repas des aînés ou encore les activités du café associatif Le Passe-Temps, qui a ouvert ses portes il y a un an. Par ailleurs, l'association communale de chasse agréée (ACCA) de Migron compte 70 adhérents dans ses rangs et est active au sein de la commune.



Cédrick Martin mise sur la communication, les associations et le retour des commémorations pour faire vivre Migron. © T.C.

> *"On décide vraiment tous ensemble"*

La municipalité prépare également la suite de la foire aux vins de juin. Le feu d'artifice, reporté au 5 décembre, sera l'occasion de réunir les habitants autour d'une soirée festive. La mairie en profitera pour organiser le Noël des enfants du SIVOM, qui regroupe Migron, Villars-les-Bois et Le Seure. Au programme : un spectacle, du vin chaud et des food-trucks pour prolonger la soirée. Des moments de vie qui rythment le quotidien du village. C'est en tout cas l'ambition de Cédrick Martin pour son premier mandat en tant que maire.

Qui dit nouvelle municipalité dit aussi nouvelles initiatives. Les quinze élus ont décidé de remettre au calendrier communal les commémorations et célébrations patriotiques, quelque peu délaissées par l'ancienne municipalité. Le 8 mai dernier, les sapeurs-pompiers ont ainsi défilé aux côtés des militaires de la base aérienne de Cognac. « *Je les ai contactés et ils ont accepté de venir, c'était génial* », témoigne l'édile avec une pointe d'émotion. Sur l'une des vidéos publiées sur la page Facebook de la mairie, on aperçoit les militaires marcher en rang devant les sapeurs-pompiers volontaires de la caserne migronnaise. Le tout sous les applaudissements de la population. Une participation que les élus souhaitent désormais inscrire dans la durée. La prochaine commémoration sera celle du 11-Novembre et se déroulera logiquement le mois prochain.

Les élus avancent collectivement sur les différents dossiers. Le maire insiste sur le fait qu'il n'est pas le seul à prendre les décisions. « *On décide vraiment tous ensemble*, assure Cédrick Martin. *La situation financière de la commune permet également d'envisager de nouveaux projets. La trésorerie est saine, on peut avoir des projets.* » Et des projets pour Migron, les 15 élus en ont.

Des chemins communaux à restaurer

Le plus gros chantier de la commune est la restauration de ses chemins, suivie de la dévégétalisation de l'église. L'une des randonnées de l'agglomération de Saintes a pour point de départ l'église Saint-Nazaire à Migron. Ce circuit permet de partir à la découverte d'un ancien four à pain à La Tâche et de l'écomusée du Cognac, lieu incontournable pour tous les amateurs de ce spiritueux emblématique. En rénovant les chemins, la commune s'assure d'un retour des randonneurs dans le sud des Vals de Saintonge.

La municipalité souhaite également engager une réflexion autour de la jeunesse. Une prochaine réunion du conseil municipal doit permettre de préciser les différents axes de travail et les priorités du mandat. Autre bonne nouvelle pour le village : un salon de coiffure et d'onglerie doit ouvrir ses portes au 1er janvier 2027. Une installation qui vient compléter le tissu commercial et artisanal de la commune.

Théo Chiramberro





BRIE-SOUS-MATHA

Les artistes à l'honneur au salon des Couleurs de l'Antenne

Sculpteurs confirmés et jeunes talents se sont partagé les prix du salon des Couleurs de l'Antenne à Brie-sous-Matha, du 3 au 11 octobre, autour du thème « Inachevé », sous le regard d'élus et du public venu nombreux.



Les lauréats et représentants des établissements scolaires réunis à l'occasion du salon des Couleurs de l'Antenne. © Les Couleurs de l'Antenne

Le salon des Couleurs de l'Antenne a ouvert ses portes le 3 octobre à Brie-sous-Matha. Le vernissage s'est déroulé en présence notamment de Corinne Imbert, sénatrice et conseillère départementale, de Claude Binaud, maire honoraire de Matha, de Pierre Denechère, des Vals de Saintonge, de Nathalie Leroy, deuxième adjointe, ainsi que d'Anne Vincent-Rohaut, présidente des Couleurs de l'Antenne, et Michel Adam, troisième adjoint et vice-président de l'association.

À cette occasion, Stéphane Billaud, premier adjoint, représentant le maire Bernard Goursaud, excusé, a remis la médaille de la commune à Alexis, dit « Ermite du bois », sculpteur sur bois. Le palmarès a également distingué Pedro Primo, sculpteur sur marbre, qui a reçu le prix du Conseil départemental. Michel Adam s'est vu attribuer le prix du salon, tandis que Michel Del Giudice a obtenu le prix du jury et Jacky Bellaguet le prix du thème.

Les jeunes talents ont également été mis à l'honneur. Deux établissements ont été récompensés : l'école de la Providence de Matha, représentée par Fabienne Duchamp, et l'école Sainte-Sophie de Saint-Jean-d'Angély, représentée par Nathalie Geoffroy. Leurs élèves avaient réalisé des œuvres autour du thème de cette édition, « Inachevé », un sujet qui leur a demandé imagination et créativité. Le salon s'est achevé dimanche 11 octobre avec l'annonce du prix du public, choisi par les visiteurs, suivie du tirage de la tombola.

SAINT-CÉSAIRE

Au Paléosite, Pierrette va côtoyer les esprits pour la Toussaint

À partir de samedi 17 octobre, le Paléosite passe à l'heure des vacances de la Toussaint. Jeux de piste, soirées nocturnes, ateliers et rendez-vous culturels rythmeront deux semaines placées sous le signe des esprits et de Néandertal.

Pierrette aurait-elle quelques raisons de trembler ? À Saint-Césaire, la plus célèbre des Néandertaliennes de Charente-Maritime va se retrouver au cœur d'une étrange histoire pendant les vacances de la Toussaint. Du samedi 17 octobre au dimanche 1er novembre, le Paléosite déploie *Le Temps des esprits*, une programmation familiale qui emprunte cette fois autant à la préhistoire qu'au fantastique.

Le scénario imaginé par le site sert de fil rouge aux vacances. Dans *Le secret des six gardiens*, six personnages sont chargés depuis des temps immémoriaux de protéger le vivant, les esprits, la lumière, la connaissance et la frontière entre le monde des vivants et celui des ténèbres. Seulement voilà : le rituel qu'ils doivent accomplir chaque année est compromis. Des signes ont disparu et quelque chose semble s'éveiller dans les ténèbres.

Aux visiteurs de jouer. Transformés en apprentis gardiens, ils devront parcourir le Paléosite, résoudre des énigmes et remettre la main sur six symboles. Une quête qui va rapidement les conduire jusqu'à Pierrette : son âme est menacée et quelqu'un semble bien décidé à l'empêcher de poursuivre son chemin. Accessible dès 3 ans, ce grand jeu de piste est compris dans le billet d'entrée.

L'histoire ne s'arrêtera pas là. Les 30 et 31 octobre, à la veille d'Halloween, l'ambiance deviendra franchement plus sombre avec *La Nuit des esprits*. Le Paléosite prolongera alors l'aventure après le coucher du soleil. Cette fois, l'un des six gardiens aura pactisé avec le Diable pour s'emparer de l'âme de Pierrette. À travers plusieurs scènes théâtralisées et des rencontres avec les différents personnages, les visiteurs devront tenter de déjouer ses plans. Les départs seront échelonnés en soirée, avec des créneaux destinés aux familles et aux enfants, puis des séances pour les plus de 12 ans en fin de soirée. Compter 8 euros par personne.



Même les plus petits ont désormais leur rendez-vous : Préhisto'éveil accueille les enfants de 0 à 3 ans. *© Paléosite*

Avant ces deux nuits, les vacances seront ponctuées de plusieurs autres rendez-vous. Dès samedi 17 octobre, le groupe DIVIE BO et sa chanteuse Sophie Borgeaud donneront le coup d'envoi avec *L'intemporelle Sérénade*. Blues, jazz, latin jazz, funk ou encore tango sont annoncés pour cette soirée musicale organisée dans le décor pour le moins inhabituel du Paléosite. Le site conserve parallèlement ce qui constitue son cœur de cible : faire découvrir la préhistoire autrement que derrière une vitrine. Pendant les vacances, des ateliers participatifs seront proposés chaque jour. PaleO'lanterne les lundis et jeudis, PaléO'enquête les mardis et vendredis, et allumage du feu le week-end : les visiteurs pourront manipuler, expérimenter et se confronter à quelques-unes des techniques des Néandertaliens et des archéologues.

Même les plus petits ont désormais leur rendez-vous. Chaque mercredi à 10 h 30, Préhisto'éveil accueille les enfants de 0 à 3 ans. Chasse, pêche, cueillette et « dînette préhistorique » servent de prétexte à une première découverte sensorielle de la vie de nos lointains ancêtres. Pour les adultes, ou du moins les moins sensibles, le rendez-vous sera d'une tout autre nature vendredi 23 octobre. À 19h, le paléoanthropologue Quentin Cosnefroy s'attaquera à une question qui nourrit depuis longtemps l'imaginaire collectif : le cannibalisme à la Préhistoire. Sa conférence, intitulée *Cannibalisme préhistorique : entre mythes et réalités*, s'appuiera notamment sur les découvertes archéologiques et les traces laissées sur les ossements pour examiner ce que l'on sait réellement de ces pratiques.

Ces vacances de la Toussaint offrent aussi une occasion de découvrir le Paléosite version 2026. Depuis sa réouverture en avril, le site propose un nouveau parcours audiovisuel, *À la rencontre de Néandertal*, construit autour de Pierrette et du gisement de La Roche à Pierrot.

- **Paléosite, route de la Montée Verte à Saint-Césaire. Ouvert de 10 h 30 à 18h. Adulte : 12€ ; enfant de 6 à 18 ans : 7,50€ ; pass famille (deux adultes et deux enfants) : 38€. Gratuit pour les moins de 6 ans.**

Pompes Funèbres Alter

24h/24 7j/7

- Articles et monuments funéraires
- Travaux de cimetière
- 2 chambres funéraires
- Transport avant et après mise en bière, toutes distances
- Organisation complète des obsèques

AULNAY
4, route de Saintes
05 46 33 31 29

MATHA
2, allée des Églantines
05 46 33 37 62

URGENCES

- **Samu** : 15
- **Gendarmerie** : 17
- **Sapeurs-pompiers** : 18
- **Pharmacie de garde** : 3237 (0,35€ TTC/minute). Votre officine affiche aussi les coordonnées de la pharmacie de garde la plus proche.
- **Médecin de garde** : dentiste composez le 15
- **Eau** : SAUR au 05 81 91 35 03
- **Gaz Réseau Distribution France** : appelez le numéro vert Urgence sécurité gaz au 0 800 47 33 33.
- **Électricité :** Enedis au 09 72 67 50 17 (s'il y a un problème sur le compteur). Ce service est ouvert 24h/24 et 7j/7. Ou EDF au 09 69 32 15 15 (si la panne vient de la puissance ou d'un impayé).
- **Victimes ou témoins de violences faites aux femmes :** Tél au 3919 ou par SMS au 114. Gratuit et anonyme, numéro accessible de 9h à 19h du lundi au samedi.

MATHA

Le Forum
- **Jeudi 15 :** *Rose* à 20h45 (VO).
- **Vendredi 16 :** *Les contrebandiers* à 20h45.
- **Samedi 17 :** *Les héros du Louvre* à 15h ; *Les contrebandiers* à 20h45.
- **Dimanche 18 :** *L'invitation* à 15h.
- **Lundi 19 :** *L'invitation* à 20h45.

Forum des emplois
Vendredi 23 octobre de 9h à 13h à la salle des fêtes, organisé par le Département. Inscription : emploi17.fr ou 05 46 38 97 10.

BURIE

Cinéma Chez Nous
- **Mercredi 21 :** *Les héros du Louvre* à 20h30 à la salle des fêtes.

MASSAC

Repas de chasse
Organisé par l'ACCA **dimanche 25 octobre** à 12h30. Menu : apéritif, assiette de charcuterie, sardines grillées, coup du milieu, grillades de chevreuil et sanglier ou saucisses avec flageolets, salade. Fromage, dessert, café et vin. Tarifs : 20 €, 8 € de 6 à 12 ans. Apporter vos couverts, place limitée. Réservation et règlement avant le 22 octobre au 05 46 26 17 21 ou au 05 46 26 73 29.

CRESSÉ

Jambon à l'os
Repas organisé par la société des fêtes **samedi 24 octobre** à partir de 19h30. Soirée animée par DJ Carlos. Tarifs : 23€ adultes, 10€ moins de 10 ans. Inscription avant le lundi 19 octobre au 05 46 26 18 06 ou au 06 79 13 78 39.

BRIE-SOUS-MATHA

Soirée Halloween
Organisée par l'Amicale des donneurs de sang de Matha **samedi 24 octobre**, à partir de 19 h 30 à la salle des fêtes. Au menu : apéritif, soupe, tartiflette et dessert, vins compris. Animations, jeux et concours de déguisement. Tarif : 22 € adultes et 12 € moins de 12 ans. Réservations au 05 46 25 02 94 (aux heures des repas). Les participants sont invités à apporter leurs couverts.

AUTHON-ÉBÉON

Octobre rose
4e sortie des voitures anciennes au profit d'Octobre rose **samedi 24 octobre**. Départ à 9h, direction St-Julien-de-l'Escap pour la visite à 10h30 du musée automobile de Philippe Auguste. Vers 12h, arrivée à Mazeray pour un repas dansant (apportez vos couverts). Contact au 06 87 35 50 58.

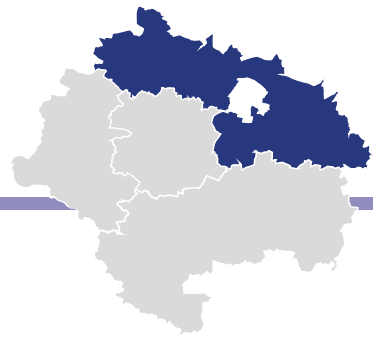
PAROISSES

Saint-Hilaire/Brizambourg/Burie
Célébrations dominicales :
- **Samedi 17 octobre** : messe au Douhet à 18h30
- **Dimanche 18 octobre** : messe à Chérac à 9h et à Burie à 10h30

En semaine :
messe jeudi à 9h à Burie précédée des Laudes et vendredi à 18h à St-Hilaire

CORRESPONDANTS
Sabine BÉSIAT - 06 07 16 26 21
Philippe TUMO - 06 20 01 70 06

RÉDACTION
redaction@langerienlibre.fr
05 46 32 59 73



NÉRÉ

L'excellence sud-coréenne au service des palais

Suhhyun et Kyungmin Do ont racheté la fromagerie Mortafont en novembre 2025. Dix mois plus tard, leurs produits ont été servis lors de la visite d'État en France du président sud-coréen Lee Jae-myung, les 8 et 9 septembre derniers.

Il y a des rencontres qui changent une vie et des découvertes qui ouvrent des horizons insoupçonnés. Pour Kyungmin Do, 39 ans, tout commence en 2015 devant un documentaire consacré à un artisan fromager. À des milliers de kilomètres des campagnes françaises, en Corée du Sud, le jeune homme se découvre une vocation : il veut apprendre à fabriquer du fromage. Mais pour se former à ce métier, il lui faut partir. Un an plus tard, il débarque en France, avec une idée en tête : acquérir un savoir-faire et, un jour, créer ses propres fromages.

Dix ans après cette révélation, son projet a pris corps à Néré. Depuis novembre 2025, Kyungmin Do et son épouse Suhhyun, 31 ans, dirigent la fromagerie Mortafont. Sous le nom de leur entreprise, Tonton Fromage, ils perpétuent une production de fromages au lait cru de chèvre tout en développant des recettes qui mêlent traditions françaises et influences sud-coréennes. Et leur travail a récemment franchi les portes du palais de l'Élysée.



Suhhyun Do et Kyungmin Do ont chacun quitté la Corée du Sud pour étudier en France. Ils travaillent désormais main dans la main à Néré et leur savoir-faire est reconnu jusqu'à l'Élysée. © T.C.

> *"En France, le fromage est associé à un moment convivial"*

En Corée du Sud, où le fromage est moins présent dans les habitudes alimentaires qu'en France, les possibilités de formation spécialisée sont limitées. Kyungmin Do choisit donc de rejoindre l'Hexagone où il veut apprendre les traditions. En 2016, il suit une formation à l'ENIL – aujourd'hui ENILEA – à Besançon, avant de poursuivre son parcours professionnel dans la région lyonnaise, où il effectue deux années de stage.

Ces expériences lui permettent de découvrir différentes approches de la fabrication fromagère, de la maîtrise des techniques aux exigences de la production. Il apprend aussi à regarder le fromage autrement. En France, celui-ci ne se résume pas à un produit que l'on commande au restaurant. Il s'invite à table, accompagne les repas et rassemble les convives.

« *Je trouve qu'en France, le fromage est associé à un moment convivial et qu'il y a un esprit de famille et de partage lorsqu'on en mange* », souligne-t-il. Une différence culturelle qui le marque et nourrit sa conception du métier. C'est également à Lyon que son parcours prend une dimension personnelle. Alors qu'il organise un atelier de dégustation pour faire découvrir les fromages français à des amis sud-coréens, il rencontre Suhhyun. Arrivée récemment dans la ville, celle-ci étudie alors le design graphique. L'amie d'un de ses amis participe à cette dégustation. C'est le début d'une histoire qui conduira les deux jeunes gens à construire un projet commun.

Le rêve d'une vie

À mesure que Kyungmin Do approfondit ses connaissances, une ambition et un rêve se dessinent : reprendre une fromagerie. Le couple se met alors en quête. Leur choix se porte finalement sur la fromagerie Mortafont, à Néré, découverte au fil de leurs recherches.

Lors de leur visite, les deux Sud-Coréens sont séduits par la qualité des fromages et par le potentiel de l'entreprise. Le prix de reprise s'élève à 83 000 euros. Pour financer leur projet, ils parviennent notamment à obtenir un prêt d'honneur du Département de la Charente-Maritime. En novembre 2025, ils se lancent dans l'aventure. Quelques mois plus tard, le couple se marie à la mairie de Néré. « *On a invité nos voisins pour le mariage et ils ont pu déguster nos fromages* », témoignent les époux Do.



La fromagerie Mortafont produit 1 500 fromages par semaine. © T.C.

> *"On essaie de faire valoir le terroir français et d'ajouter notre touche sud-coréenne"*

La fromagerie Mortafont compte aujourd'hui cinq employés. La production repose sur des fromages au lait cru de chèvre, déclinés en plusieurs formes : ronds, bûches, pyramides ou encore cœurs. À cette gamme classique s'ajoutent des recettes plus singulières, qui constituent l'une des marques de fabrique du couple. Spiruline, trois algues de l'île d'Oléron, pineau des Charentes ou yuzu…

« *On essaie de faire valoir le terroir français et d'ajouter notre touche sud-coréenne* », ajoute Suhhyun Do. L'idée n'est pas d'effacer l'identité de la fromagerie, mais de l'enrichir avec des influences venues d'ailleurs. Le yuzu, agrume très utilisé dans les cuisines asiatiques, côtoie ainsi des produits emblématiques du territoire charentais. Environ 1 500 fromages sont produits chaque semaine.

Kyungmin Do a créé son entreprise Tonton Fromage grâce à laquelle il a racheté la fromagerie Mortafont. Et ce nom n'a d'ailleurs pas été choisi au hasard. Lors d'un stage près de Cholet, Kyungmin Do avait été marqué par une scène quotidienne très française. « *Les repas se finissaient toujours par un plateau de fromages en dessert. C'est quelque chose de familial et un moment de convivialité. En Corée, le fromage est principalement consommé dans les restaurants. C'est une autre culture.* »

La notoriété de la fromagerie a connu un coup d'accélérateur en septembre dernier. Après la visite d'Emmanuel Macron en Corée du Sud en avril, le président sud-coréen Lee Jae-myung s'est rendu à son tour en France.

Quand Néré s'invite à l'Élysée

À l'occasion de sa réception à l'Élysée, un dîner d'État a réuni quelque 150 invités. Sur les tables, parmi les fromages servis, figuraient ceux de la fromagerie Mortafont.

Suhhyun et Kyungmin Do ont décidé de tenter leur chance en contactant directement le chef des cuisines de l'Élysée, Fabrice Desvignes, sur Instagram pour proposer leurs produits à l'occasion de ce dîner. Comme disait Jean-Claude Dusse dans *Les bronzés font du ski* : « *Oublie que t'as aucune chance, vas-y, fonce. On sait jamais, sur un malentendu, ça peut marcher.* » Meilleur ouvrier de France et lauréat du Bocuse d'Or en 2007, le chef a accepté leur proposition.

Parmi les produits présentés, le Mothais sur feuille a particulièrement retenu l'attention. Cette spécialité fromagère régionale, traditionnellement affinée sur une feuille de châtaignier, a ainsi bénéficié d'une vitrine exceptionnelle devant les convives du dîner d'État. La bûchette cendrée a également rencontré son petit succès.

En remerciement, l'Élysée leur a adressé une copie officielle du menu du dîner d'État. Encadré, le document trône fièrement désormais aux côtés des diplômes de formation de Kyungmin Do.

> *"C'est un grand honneur et un beau cadeau pour nous d'avoir reçu la carte du menu"*

« *C'est un grand honneur et un beau cadeau pour nous d'avoir reçu la carte du menu* », confient les néo-Néréens. Cette mise en lumière intervient alors que la fromagerie poursuit son développement commercial. Les produits de l'entreprise sont notamment proposés dans une enseigne de supermarché aux couleurs noires et rouges à Matha, Saint-Jean-d'Angély et Aulnay, ainsi que dans plusieurs boutiques spécialisées en Charente-Maritime et à Cognac. Ces partenariats permettent de maintenir l'activité tout au long de l'année.

Pour les prochains projets, Suhhyun et Kyungmin Do réfléchissent à l'élaboration d'un site internet avec une boutique en ligne. Pour l'heure, ils essaient de faire croître leur audience sur Instagram et Facebook. Près d'un an après le rachat, les Sud-Coréens témoignent de leur bonheur de pouvoir fabriquer des fromages à Néré et veulent pérenniser leur entreprise.

Théo Chiramberro

- **Fromagerie Mortafont, 9 rue La Vallée à Néré, Mortafont. Page Instagram : @fromagerie.mortafont**



Fromages à la spiruline, aux trois algues et au pineau des Charentes. © T.C.

CHIZÉ (79)

Choralise donne rendez-vous au public pour son ultime création



La dernière création de l'association autour du cabaret avait attiré plus de 2 000 spectateurs. © *Choralise*

Les habitués des spectacles de Choralise retrouveront, dès ce samedi 17 octobre, les ingrédients qui ont fait le succès de la troupe au fil des années. Avec *On ne va pas s'quitter comm'ça*, chants et sketches s'enchaîneront pendant près de deux heures dans l'ambiance et le décor d'un cabaret. Une nouvelle création qui aura toutefois une saveur particulière puisqu'elle sera la dernière conçue et réalisée par Choralise.

Au fil des années, la troupe s'est en effet constitué un public fidèle à Chizé et bien au-delà. Ses précédentes créations ont régulièrement affiché complet. *Paris Cabaret*, l'un de ses spectacles les plus marquants, avait ainsi attiré à lui seul plus de 2 000 spectateurs. Pour cette ultime création, Choralise reste fidèle à la formule qui a contribué à sa réputation : celle du théâtre musical, mêlant chansons, saynètes et mise en scène dans une atmosphère de cabaret. *On ne va pas s'quitter comm'ça* se présente comme une balade à travers le temps, portée par un important travail de mise en scène et de lumière. Derrière les quelque deux heures passées sur scène se cachent de longs mois de préparation. Un investissement conséquent qui explique notamment la décision de Choralise de faire de cette nouvelle production sa dernière création. Une manière de refermer l'aventure artistique sur un spectacle fidèle à l'identité construite par la troupe au fil des années.

Sept représentations sont programmées à la salle des fêtes de Chizé. Le coup d'envoi sera donné samedi 17 octobre, à 20 h 30, avant une deuxième séance dimanche 18 octobre, à 15 h 30. Le spectacle sera ensuite joué samedi 24 octobre, à 20 h 30, et dimanche 25 octobre, à 15 h 30. Trois dernières représentations auront lieu pendant le week-end de la Toussaint : vendredi 30 et samedi 31 octobre, à 20 h 30, puis dimanche 1er novembre, à 15 h 30. Cette toute dernière séance aura également une dimension solidaire. Son bénéfice sera reversé à l'association Bougez contre la SLA, qui soutient la recherche contre la sclérose latérale amyotrophique (SLA), également appelée maladie de Charcot.

- ***On ne va pas s'quitter comm'ça*, à la salle des fêtes de Chizé, samedi 17 octobre à 20 h 30, dimanche 18 octobre à 15 h 30, samedi 24 octobre à 20 h 30, dimanche 25 octobre à 15 h 30, vendredi 30 octobre à 20 h 30, samedi 31 octobre à 20 h 30 et dimanche 1er novembre à 15 h 30. Tarifs : 10 €, 5 € pour les enfants de moins de 12 ans. Réservations obligatoires au 05 49 08 94 32 ou au 05 49 76 74 69.**





AULNAY-DE-SAINTONGE

Douze caméras de vidéoprotection seront installées en 2027

La commune a obtenu l'autorisation préfectorale pour déployer un système de vidéoprotection composé de douze caméras. Soutenu financièrement par l'État, le dispositif devrait être installé au cours du premier semestre 2027.



Les douze caméras devraient être installées au cours du premier semestre 2027. © *Archives l'Angérien libre*

La vidéoprotection va faire son apparition à Aulnay. La préfecture de la Charente-Maritime vient en effet de donner son feu vert à la commune pour l'installation de douze caméras sur son territoire. L'autorisation a été officialisée par un arrêté préfectoral signé début octobre. La municipalité avait préalablement déposé une demande auprès des services de l'État. Réunie le 4 septembre dernier, la commission départementale de vidéoprotection a rendu un avis favorable au projet portant sur « *12 caméras extérieures* », précise le courrier adressé au maire d'Aulnay par la préfecture.

Un projet estimé à près de 90 000 euros

Pour Stéphane Chedouteaud, maire de la commune, ce nouvel équipement doit avant tout contribuer à la sécurité des habitants. « *Ce projet permettra d'améliorer la sécurité de nos concitoyens en permettant à la gendarmerie de disposer d'images utiles à la résolution de leurs enquêtes* », explique-t-il. L'élu résume la philosophie du projet par une formule : « *La sécurité est une des premières libertés.* » Le déploiement de ce dispositif représente un investissement majeur pour la commune. Son montant est évalué à 89 125 euros hors taxes. Aulnay bénéficiera toutefois d'un soutien financier de l'État. Selon le maire, une première subvention de 26 737 euros, correspondant à 30 % du coût du projet, est en passe d'être accordée. La municipalité entend également solliciter une seconde aide auprès du ministère de l'Intérieur, à hauteur de 50 % du montant du projet. Si cette nouvelle demande aboutit, le cumul des deux aides représenterait 80 % de l'investissement, soit environ 71 300 euros. Le reste à charge pour la commune serait alors d'environ 17 825 euros hors taxes.

L'autorisation préfectorale désormais obtenue permet au projet de franchir une étape importante. La commune va pouvoir poursuivre les démarches nécessaires au déploiement du réseau et à son financement. Les douze caméras devraient être installées au cours du premier semestre 2027. À ce stade, la municipalité n'a pas précisé publiquement dans sa communication les différents emplacements retenus pour les équipements. Le dispositif aura notamment vocation à fournir, lorsque cela sera nécessaire, des images susceptibles d'être exploitées par les forces de l'ordre dans le cadre de leurs enquêtes.

Amaury Legrand

AULNAY-DE-SAINTONGE

Une soirée pour les fans des années 80

Lors d'un passage en 2023, Patrick Loubatière et Alyson Arngrim avaient déjà enflammé le public. Ils reviennent à Aulnay à l'occasion des 20 ans de leur parcours musical et amical.

Patrick Loubatière et Alison Arngrim reviennent avec plaisir vendredi 23 octobre, conservant le souvenir de l'accueil chaleureux du public, des organisateurs et de la municipalité. S'il n'est plus nécessaire de présenter Alison, l'inoubliable petite peste de *La Petite Maison dans la prairie*, on sait peut-être moins qu'elle vient régulièrement en France depuis vingt ans pour jouer dans les spectacles écrits et mis en scène par Patrick Loubatière. « *C'est plus de 20 ans d'une amitié vraie et durable, sans aucune dispute depuis tout ce temps ! Alison est une personne formidable, charismatique et très drôle dans la vie* », confie Patrick. Et elle est aussi très drôle sur scène !

Si Patrick écrit des spectacles, il est également l'auteur de biographies, souvent celles d'artistes qui ont marqué sa jeunesse. Il publie également des articles dans des magazines français et belges, des interviews de nombreux acteurs américains de télévision. Professeur de lettres, il essaie de transmettre sa passion de l'écriture à ses élèves. Chaque année, pendant quatre mois, les deux amis sillonnent les routes de France pour une grande tournée hexagonale.



Amis depuis de nombreuses années, Alison et Patrick veulent offrir du bonheur au public. © *Joël Chartrez*

Cette nouvelle version du spectacle consacré aux années 80 aura un côté interactif encore plus important, car Alison ne se prive pas d'interpeller le public et de le mettre à contribution. Pendant deux heures, les deux complices entraînent le public dans un véritable tourbillon d'énergie positive. Un voyage empreint de nostalgie, qui fait ressurgir les souvenirs de la série TV, mais aussi les grands succès musicaux des années 1980 et les feuilletons américains et britanniques qui rythmaient alors les programmes de la télévision française.

Le tout est ponctué de questions et d'anecdotes, avec de nombreuses références aux stars et aux spectacles qui ont marqué ces années-là. Un spectacle qui s'adresse donc à tous, quel que soit votre âge. Patrick Loubatière et Alyson Arngrim veulent « *transmettre du bonheur* », et invitent à rire, quelquesfois en se moquant gentiment de nous, les Français ! Par ces temps moroses, avouez que cela fait du bien.

Les deux artistes gardent toujours une approche généreuse envers le public, en se prêtant, après le spectacle, à une longue séance de dédicaces de leurs photos (5€) et de selfies gratuits. Comme toujours, ce spectacle ne sera joué que dans des petites communes, pour rappeler Walnut Grove, la ville de *La Petite maison dans la prairie*, série à l'origine de leur rencontre.

Sabine Bésiat
(Correspondante)

- *Nellie Olson enflamme les années 80,* **vendredi 23 octobre à 20h30, à la salle des fêtes. Tarif 25 €. Renseignements et réservations au 07 77 76 16 32, sur HelloAsso ou alison-arngrim.com**

NÉRÉ

Hommage aux enfants Kaplan

Vendredi 9 octobre, une plaque portant le nom de trois enfants juifs réfugiés à Néré pendant la Seconde Guerre mondiale a été dévoilée sur le monument aux morts lors d'une cérémonie empreinte d'émotion.

Le hasard du calendrier et des disponibilités a voulu que cette cérémonie se déroule seulement deux jours après les commémorations organisées en Israël, en France et dans d'autres pays pour marquer le triste anniversaire du pogrom du 7 octobre 2023, perpétré par le Hamas contre l'État hébreu.

À Néré, Sylvie Saboureau, la maire, est revenue sur l'histoire de la famille Kaplan, bien connue des habitués des cérémonies commémoratives de la commune, puisque les prénoms de ses membres y sont cités depuis 1965. Les parents, Léon Kaplan et Ruchla Weinstien, avaient quitté la Pologne pour s'installer d'abord à Berlin, où naquirent leurs premiers enfants. La famille avait ensuite émigré à Metz, où elle s'était agrandie avec la naissance de Jacques, Frieda et David, qui obtinrent la nationalité française.



Après le dévoilement de la plaque commémorative, des enfants ont déposé les gerbes de fleurs, avec les élus, la sous-préfète, le député et le représentant du Souvenir Français. © S.B.

Être les passeurs de mémoire

Lors de l'évacuation des zones frontalières d'Alsace-Lorraine, la famille avait été contrainte de quitter son domicile, comme de nombreux autres Mosellans. Elle avait d'abord trouvé refuge à Villemorin avant de s'installer à Néré. Le père y exerçait son métier de tailleur, tandis que les enfants fréquentaient l'école. Fin janvier 1944, les gendarmes vinrent arrêter toute la famille, à l'exception d'Ella, absente ce jour-là. Comme tant d'autres familles juives, les Kaplan furent internés à Drancy avant d'être déportés vers Auschwitz-Birkenau par le convoi n° 68. Ils y furent tous assassinés le jour de leur arrivée. En 2011, sur proposition du maire de l'époque, Alexandre Aubanel, le conseil municipal avait décidé, à l'unanimité, de baptiser rue Frieda-et-David-Kaplan la voie menant au groupe scolaire L'École de nos villages.

Après l'évocation de l'histoire de la famille Kaplan, les élèves de l'école de Néré ont pris une part active à la cérémonie. Ils ont lu des lettres échangées tout au long de la guerre par deux cousines de confession juive, qui y racontaient leur quotidien, l'une vivant en zone libre et l'autre en zone occupée. Les enfants ont ensuite récité *Liberté*, le poème écrit par Paul Éluard pendant l'Occupation, avant d'entonner *La Marseillaise* a cappella.

Guylaine Bigot, inspectrice d'académie, a salué le travail accompli par les élèves et leurs enseignantes pour préparer cette commémoration. Leurs recherches et leurs lectures consacrées à la Seconde Guerre mondiale et à la Shoah les ont notamment conduits à réfléchir au sens de mots comme liberté, paix, patrie ou courage. Marie-Pierre Lamour, sous-préfète, s'est également adressée aux enfants, pour lesquels cette cérémonie constituait sans doute une première expérience de ce type. La présence du député, d'élus, de nombreux porte-drapeaux des associations d'anciens combattants et du Souvenir français, de sapeurs-pompiers volontaires et d'une représentante de la Gendarmerie nationale a contribué à donner toute sa solennité à cet hommage.

Une commémoration qui prend une résonance particulière dans un contexte international marqué par les conflits et la montée de l'antisémitisme. Au-delà du souvenir des victimes, cette cérémonie a rappelé l'importance de transmettre l'histoire aux jeunes générations. Car ce sont désormais ces enfants qui devront, à leur tour, devenir les passeurs de mémoire, afin que ne soient jamais oubliées les victimes de la barbarie nazie et ceux qui ont combattu pour la liberté.

AUNAY

Cinéma Chez Nous
- Vendredi 16 octobre : *Les héros du Louvre* à 21h au complexe culturel.

LOIRÉ-SUR-NIE

Diner dansant
Organisé par le comité des fêtes **samedi 7 novembre** à 19 h 30 à la salle des fêtes. Au menu : apéritif, salade du sud ouest, cuisse de canard confite, pommes de terre sarladaises, légumes, fromage, salade, dessert, vin et café compris. Tarif : 25€, paiement à l'inscription. Places limitées. Réservation au 06 22 50 49 77 ou 06 80 68 18 38.

NÉRÉ

Stage de cirque
Proposé par la Cie Epikoi du 19 au 23 octobre et du 26 au 30 octobre de 9h30 à 12h à la salle des fêtes. Boule, fil, rouleau, jonglerie… Tarifs 130 € et 20 € d'adhésion. Inscription au 06 52 78 00 18 ou sur epikoicie@gmail.com

BERNAY-SAINT-MARTIN

Déjeuner dansant
Organisé par le Cercle de l'Espérance **dimanche 25 octobre**, à partir de 12h, à la salle des fêtes. Au menu : kir, potage, choucroute, fromage, dessert, café et digestif, avec un verre de bière. Tarif : 25 €. Apporter ses couverts. Réservation obligatoire avant le 19 octobre au 06 66 56 30 09 ou 06 31 96 84 80.

DAMPIERRE-SUR-B.

Concours de soupe
Organisé par la Bout'onnade **samedi 24 octobre**, à 19h, à la salle des fêtes. Les gourmands pourront goûter les soupes et élire leur préférée. Inscriptions des cuisiniers au 07 71 22 50 97. Bons d'achat de 150, 100 et 50 € à gagner. Entrée gratuite. Bol de dégustation : 5 €. Restauration et buvette sur place.

PAILLÉ

Foyer rural
Assemblée générale **mercredi 4 novembre** à 20h en mairie. Ordre du jour : rapport financier, élection tiers sortant, questions diverses.

MESSES

Paroisse d'Aulnay
- Samedi 17 octobre : 17h à Salles.
- Dimanche 18 octobre : 11h à Néré.

Secteur paroissial de Loulay
- Dimanche 18 octobre : 11h à Loulay (messe en famille).

DAMPIERRE-SUR-BOUTONNE

Une nouvelle visite insolite

À Dampierre, lorsque les arbres commencent à se parer de leurs somptueuses couleurs d'automne, les grilles du château ouvrent une seule fois au crépuscule pour une soirée exceptionnelle.

Les esprits du château se retrouveront pour leur rendez-vous annuel du mois d'octobre, non pas pour Halloween mais pour la Nuit des Châteaux. Cette année encore, ils accepteront de rencontrer les visiteurs pour un moment insolite. Au cours de cette soirée du 17 octobre, une visite interactive permettra aux visiteurs du soir de découvrir les intérieurs du château dans une atmosphère différente. Tout au long d'un parcours ludique à travers des salles d'apparat et des salons de la demeure, les visiteurs participeront à un jeu qui leur permettra de mieux connaître certains objets et mobiliers du château. Ce sera aussi l'occasion de découvrir les toutes dernières modifications apportées ces jours-ci aux chambres du château.

Dans cette quête, ils seront aidés par les esprits de ceux qui ont habité les lieux au fil des siècles, ou de ceux qui sont passés à Dampierre à un moment de leur existence terrestre. Les esprits seront ce soir-là incarnés par des amis et habitués du château qui prennent plaisir à se retrouver chaque année, à se glisser dans le costume d'un personnage, et à devenir marquis ou marquise pour une nuit. Au programme : chant, poésie, objets énigmatiques à tous les étages…



La magie opère toujours en ces lieux préservés. © S.B.

La Nuit des Châteaux a été instaurée en 2019 par Dartagnans, une entreprise française pionnière, qui a su allier patrimoine, tourisme et hôtellerie. Elle est aussi à l'initiative d'un concept unique : *« L'achat collectif de châteaux par levée de fonds, permettant à des milliers de passionnés de devenir acteurs de la sauvegarde du patrimoine. »* Mais le château de Dampierre n'est pas à vendre !

Encore cette année, le château de Dampierre est, avec le Fort Lapointe à Fouras, l'un des deux seuls monuments de Charente-Maritime à prendre part à cet événement national.

Sabine Bésiat
(Correspondante)

- **Samedi 17 octobre de 19h à 21 h 30. Tarifs : 12 €, 8 € (réduit). Places limitées, entrée par groupes toutes les demi-heures, préciser l'horaire choisi lors de la réservation sur nuitdeschateaux.com**

CORRESPONDANTS
Denis GALINIER - 06 22 03 85 03

RÉDACTION
redaction@langerienlibre.fr
05 46 32 59 73

ANNEPONT

Francine Chenu, une maire impliquée dans la vie locale depuis plus de 30 ans

Soutenue par une équipe soudée qu'elle connaît bien, Francine Chenu s'est portée candidate à la mairie d'Annepont. Élue depuis mars, elle fait le point sur ses premiers pas en tant que maire.

En mars 2026, Francine Chenu est élue maire d'Annepont. Une première dans l'histoire de la commune, jusqu'alors exclusivement dirigée par des hommes. « *J'en suis très fière !* », sourit l'édile, qui rejoint ainsi les 36 autres femmes maires des Vals de Saintonge.

La politique locale l'a toujours intéressée. Avant d'être maire, elle était la deuxième adjointe de Francis Boizumault et conseillère municipale dans la commune de Taillebourg. « *Je suis investie depuis mes 28 ans. J'avais donc déjà un peu d'expérience et l'ancien maire m'avait briefé* », confie-t-elle. Sa connaissance du milieu conjuguée à celle de son équipe a ainsi donné naissance à la liste « L'expérience d'hier, l'énergie de demain ».



Francine Chenu use de son expérience passée en tant qu'adjointe et conseillère municipale. © C.D.L.

Réussir à prendre ses marques

Francine Chenu en est consciente, elle succède à un maire installé depuis longtemps dans la vie des Annepontois. « *Il faut réussir à prendre ses marques, comme le précédent maire qui en faisait beaucoup pour la commune* », concède l'intéressée. Et l'édile se montre confiante en l'avenir. « *Je sais que j'ai une bonne équipe et que la secrétaire m'aide beaucoup. C'est un véritable binôme pour moi.* »

L'administratif et la gestion des dossiers ne lui font pas peur. « *Si j'ai besoin d'un conseil, je sais à qui demander* », glisse-t-elle. De plus, Francine Chenu dispose de compétences administratives et sociales. Avant d'être maire et encore aujourd'hui, elle occupe la présidence du syndicat intercommunal à vocation scolaire (Sivos) d'Annepont et Taillebourg. Diriger une instance n'est donc pas nouveau pour elle. Seul léger point d'ombre, ou d'appréhension, sur sa fonction : la gestion des conflits de voisinage et le fonctionnement de la communauté de communes. « *C'est encore un peu abstrait*, concède-t-elle concernant son poste de conseillère communautaire. *Il faut d'abord ... apprendre à gérer chez soi.* »

Des projets déjà bien engagés

Celle qui s'inscrit dans la continuité des précédents mandats a repris le suivi des projets municipaux. Francine Chenu était par exemple présente à l'inauguration, en août, de l'esplanade Christian-Pertus. La place porte le nom d'un ancien premier adjoint décédé à la veille des municipales. « *C'était important pour sa famille et il a fait beaucoup pour la commune.* »

En parallèle, l'édile assure la gestion du projet de logement locatif situé en face de la mairie. Les travaux devraient débuter en fin d'année. Le bâtiment voisin fera également l'objet d'une phase de travaux, « *peut-être en fin de mandat, en fonction des finances* ». Mais dans une période plus proche, la maire prévoit d'installer un « feu récompense » à l'entrée du bourg. La sécurité et le confort des habitants sont en ligne de mire pour son mandat.

Charlotte Di Lelio

LES NOUILLERS

L'Argentine avec Juan Manuel Vazquez



Les chansons d'Argentine avec Juan Manuel Vazquez Rojas.
© Juan Manuel Vazquez

Le chanteur et guitariste argentin Juan Manuel Vazquez sera en concert le samedi 17 octobre à 20 h 30 au café associatif La Soupe aux Chails. Autodidacte, il perpétue des rythmes hérités de son quartier natal en Argentine et travaille les structures folkloriques sud-américaines. Né en 1984, il a suivi une formation en chant lyrique au Conservatoire supérieur de musique Manuel de Falla de Buenos Aires. Auprès de son formateur Garbis Adiamanian, il développe une solide technique vocale qu'il est possible d'apprécier dans son interprétation d'une grande variété de styles musicaux classiques et populaires. Installé désormais en France, l'artiste propose un répertoire, cartographie des oubliés, qui déploie des géographies sonores du Rio de la Plata (vaste estuaire qui borde Montevideo, formé par la rencontre des fleuves Uruguay et Paraná), ressuscitant récits enfouis et luttes immémoriales.

- **Participation au chapeau. Renseignements : lasoupeauxchails17@gmail.com - Facebook La Soupe aux Chails et juanmanuelvazquez**

TONNAY-BOUTONNE

Pour les vacances, Cinéphilous revient au Ciné Rex

Du 17 octobre au 3 novembre, le Ciné Rex de Tonnay-Boutonne organise la quatrième édition de Cinéphilous. Douze films, mais aussi des animations et des ciné-goûters, attendent les enfants de 3 à 10 ans pendant les vacances de la Toussaint.



« Carmen, l'oiseau rebelle » sera projeté samedi 24 octobre. *© Folivari / France 3 Cinéma / Région AuRA / La Garde Montante Films*

Les vacances de la Toussaint se vivront aussi devant le grand écran à Tonnay-Boutonne. Pour sa quatrième édition, le festival Cinéphilous propose une programmation destinée à faire découvrir aux plus jeunes des univers et des techniques d'animation variés. Certains des films retenus ont notamment été sélectionnés au Festival international du film d'animation d'Annecy.

Le coup d'envoi sera donné samedi 17 octobre à 15 h 30 avec *Le Corset*, un film d'animation accessible dès 7 ans. Lundi 19 octobre, à la même heure, les spectateurs pourront découvrir *Ma famille de samouraïs*, à partir de 8 ans, avant *Entre ciel et terre*, destiné aux enfants dès 3 ans, mardi 20 octobre. La programmation se poursuivra mercredi 21 octobre avec *Les Vacances de Monsieur Hulot*, le film de Jacques Tati, accompagné d'un ciné-goûter. Jeudi 22 octobre, place à *C'est magic : Gruffalo de père en fils*, à partir de 3 ans, puis vendredi 23 octobre à *Le Monde à l'envers*.

La deuxième semaine débutera samedi 24 octobre avec *Carmen, l'oiseau rebelle*, destiné aux enfants à partir de 8 ans. *Petite Casbah* sera projeté lundi 26 octobre, puis *En route* mardi 27 octobre. Mercredi 28 octobre, les enfants pourront découvrir *Chien bleu*. La séance sera prolongée par un atelier bricolage. *Lucy Lost* prendra le relais jeudi 30 octobre, avant une séance aux couleurs d'Halloween avec *Shaun le mouton : la bête d'Halloween*, vendredi 30 octobre.

Avec cette quatrième édition, le Ciné Rex propose ainsi aux familles une sortie culturelle à petit prix et une occasion pour les plus jeunes de découvrir le plaisir du cinéma pendant les vacances.

- **Festival Cinéphilous, du 17 octobre au 3 novembre au Ciné Rex de Tonnay-Boutonne. Séances tous les jours à 15 h 30, sauf le dimanche. Tarif unique : 4 euros.**

SAINT-SAVINIEN

Le Florida
- Vendredi 16 : *Pressure* à 20h30 (VO).
- Samedi 17 : *Les contrebandiers* à 20h30.
- Dimanche 18 : *Le mystère Lucy Lost* à 17h.
- Lundi 19 : *Les contrebandiers* à 20h30 (VO).
- Mardi 20 : *Justin le Juste* à 20h30.

Local Jeunes
Accessible à partir de la classe de 6e. Au programme : ateliers périscolaires pour faire ses premiers pas au local jeunes et faciliter l'intégration à l'entrée en 5e. Possibilité, sur réservation, de récupérer les jeunes à la sortie du collège. Le Local jeunes sera ouvert pendant les vacances de la Toussaint et des activités y seront proposées.

TAILLEBOURG

Travaux
Depuis le lundi 5 octobre et pour une durée prévisionnelle de deux mois, EAU 17 effectue des travaux de renouvellement du réseau d'eau potable. Quelques perturbations sont à prévoir.
Les secteurs concernés sont La Caussonière et Les Rousseaux, rue de la Brossardière , rue du logis. EAU 17 communiquera en temps voulu pour l'avancement des travaux et du planning.

TAILLANT

Survol d'hélicoptère
Jusqu'au 6 novembre, Enedis effectue des survols d'hélicoptère préventifs à basse altitude pour vérifier l'était de son réseau électrique. Si un élevage d'animaux est sensible, s'adresser à vlae@airtouraine.fr pour avoir de plus amples détails sur les opérations.

TORXÉ

Débardage
Des travaux de débardage ont lieu **jusqu'au vendredi 30 octobre** sur la Boutonne entre Bernouët et le pont de Torxé. Il est demandé de respecter la signalisation temporaire en place et les engins de chantiers présents. Pour toute demande de renseignement, l'agence fluviale est joignable au 05 46 87 88 60.

TONNAY-BOUTONNE

CinéRex
- Jeudi 15 : *Rose* à 18h ; *La vie de Lise* à 20h30.
- Vendredi 16 : *L'invitation* à 20h30.
- Samedi 17 : *Rose* à 20h30.
- Lundi 19 : *Histoires de la nuit* à 18h.
- Mardi 20 : *L'invitation* à 18h.
- Mercredi 21 : *Justin le Juste* à 20h30.

SAINT-SAVINIEN

90 marcheurs mobilisés pour Octobre rose



Après Octobre rose, le GEDAR prépare déjà Novembre bleu... © GEDAR

Comme chaque année, le GEDAR de Saint-Savinien a organisé une marche solidaire dans le cadre d'Octobre rose, campagne de sensibilisation au dépistage du cancer du sein. Sous un beau soleil, samedi 10 octobre, près de 90 personnes ont répondu à l'appel, faisant de ce rendez-vous une belle réussite. L'intégralité des fonds récoltés sera reversée à la Ligue contre le cancer. Le GEDAR donne d'ores et déjà rendez-vous aux marcheurs le 7 novembre pour une nouvelle mobilisation, cette fois dans le cadre de Novembre bleu, consacré à la sensibilisation aux cancers masculins.

VIDANGES SNATI
ST-JEAN D'ANGÉLY 05 46 32 46 34
TARIFS COMPÉTITIFS TVA 10 %
INTERVENTION RAPIDE Semaine complète
VIDANGE ET NETTOYAGE TOUTES FOSSES
• DÉBOUCHAGE EN HAUTE PRESSION DES CANALISATIONS
• NETTOYAGE DES CUVES À FIOUL (entreprise agréée)

TONNAY-BOUTONNE

La carpe s'est fait désirer



Une belle prise de 4,750 kg par Romain et sa fille Lily-Rose, peu avant la clôture de la compétition. © D.G.

Treize équipes de pêcheurs se sont affrontées le premier week-end d'octobre à Tonnay-Boutonne lors d'un enduro carpe au profit de la recherche contre l'endométriose.

Ils sont venus de Périgueux, en Dordogne, pour les plus éloignés, mais aussi de Moncoutant, dans les Deux-Sèvres, de Cognac ou de Jonzac. Tous partagent la même passion pour la pêche et se sont retrouvés lors de cet enduro carpe organisé, le premier week-end d'octobre, au profit de la recherche contre l'endométriose.

Organisé par l'AAPPMA du Gardon boutonnais et les Fous du Bip 17 de Saint-Savinien, le rendez-vous a réuni treize équipes. *« Le week-end s'est déroulé à merveille, sous le signe de la convivialité, du partage et de la passion au bord de l'eau »*, déclarait Jean-Jacques Chauvin, président du Bip 17, dimanche matin, peu avant la fin de l'épreuve.

11 poissons pour un total de 52,570 kg

Car il y avait bel et bien une compétition, avec un classement dévoilé vers midi dans la salle des fêtes de Tonnay-Boutonne. Bryan et Dany se sont imposés avec trois poissons pour 17,560kg. Ils remportent également le trophée du Big Fish grâce à une carpe de 10,200kg. Jean-Louis et Mathieu terminent deuxièmes avec deux poissons pour 11,330kg, devant Romain et Lyly-Rrose, troisièmes avec deux prises totalisant 8,570kg. Johnny et Fabienne terminent au pied du podium avec 8,280kg.

Treize équipes, dont sept mixtes, ont participé à cet enduro dont les bénéfices sont intégralement reversés à la recherche médicale contre l'endométriose. Au total, onze poissons ont été sortis de l'eau pour un poids cumulé de 52,570 kg. Après la pesée, ils ont été soignés si nécessaire puis rapidement remis à l'eau. La pêche n'a pas été miraculeuse pour tout le monde, mais *« c'est le jeu »*, comme l'ont accepté les équipes reparties sans la moindre prise.

Stéphane Arnaud, président du Gardon boutonnais, a remercié les nombreux partenaires locaux pour leur soutien, ainsi que les compétiteurs, les bénévoles et les visiteurs. Le week-end s'est achevé autour d'un repas. Du poisson ? Non : de la dinde préparée par Fatima, trésorière du Gardon boutonnais. *« A très vite au bord de l'eau, seront ses derniers mots »*… avant de passer à table !

Denis Galinier (Correspondant)

GEAY

Floricotte prépare sa foire aux plantes bio d'automne

Dahlias, immortelles, plantes aromatiques, rhizomes et fleurs vivaces seront au rendez-vous samedi 17 octobre. Floricotte organise sa foire aux plantes bio d'automne, une journée qui réunira également plusieurs producteurs et artisans locaux.



Sur les étals, le choix s'annonce varié. © Floricotte

Les jardiniers pourront faire leurs emplettes avant l'arrivée de l'hiver. Samedi 17 octobre, de 9 heures à 17 heures, Floricotte organise sa foire aux plantes bio d'automne, au 4 rue de la Pouzinerie des Longuets.

Sur les étals, le choix s'annonce varié : dahlias, immortelles, plants de différentes sortes, plantes aromatiques, rhizomes de fleurs ou encore plantes vivaces en pot. Les visiteurs pourront également retrouver les bouquets de fleurs séchées réalisés sur place ainsi que des coloquintes.

La journée sera aussi l'occasion de découvrir le travail réalisé au sein de Floricotte. Engagée dans l'agriculture biologique, l'association accompagne des personnes éloignées de l'emploi à travers une activité de production florale. Les visiteurs pourront ainsi découvrir une partie des réalisations des salariés en insertion. Nous avions présenté plus en détail l'association et son activité dans notre édition du jeudi 1er octobre.

La foire dépassera le seul cadre horticole. Plusieurs producteurs et artisans locaux sont attendus, parmi lesquels Les Abeilles du Verger, Les Saveurs de Jeanne et Les Frères de la Côte. Une manière d'associer plantes, productions locales et savoir-faire à l'occasion de ce rendez-vous automnal.

- **Foire aux plantes bio d'automne, samedi 17 octobre, de 9h à 17h, 4 rue de la Pouzinerie des Longuets. Renseignements au 05 46 72 48 54.**

CORRESPONDANT
Alain GRANGERET - 06 18 65 79 20

RÉDACTION
redaction@langerienlibre.fr
05 46 32 59 73

RUGBY

Simeli Daunivucu : 3/4 centre du Stade Rochelais et pour toujours « un vrai supporter du RACA »

À 21 ans, Simeli Daunivucu est une figure bien connue des Angériens pour avoir été formé au RACA. Aujourd'hui au cœur des lignes arrières maritimes, il revient sur son début de saison tonitruant et ses premiers pas sur le pré angérien.

Vous bénéficiez de beaucoup de temps de jeu avec le Stade Rochelais depuis le début de la saison. Comment vivez-vous cette période et votre place grandissante dans le groupe ?

C'est vrai que j'ai pas mal de temps de jeu en ce début de saison. On n'est pas du tout épargnés par les blessures à mon poste, donc j'ai juste saisi l'opportunité que l'on m'a donnée. J'essaie de maximiser mes chances et d'inspirer le plus de confiance possible à mes coéquipiers et à mes coachs pour qu'ils comptent sur moi lors des prochains matchs.

Quel regard portez-vous sur votre début de saison sur le plan personnel ? Avez-vous le sentiment d'avoir franchi un cap dans votre jeu ?

Quand on joue des matchs tous les week-ends, on évolue forcément. Il fallait que j'enchaîne plusieurs matchs pour essayer de passer un cap. Maintenant, il ne faut pas baisser le rythme. Il faut essayer de le maintenir et ne pas se satisfaire de ce qui s'est passé sur les six premières journées. Je pense que j'évolue pas mal dans la lecture du jeu, dans le style et défensivement, même s'il me reste beaucoup à apprendre.

« J'ai un rôle à jouer et il faut essayer de le faire à 100 % »

Jouer devant des milliers de personnes : c'est à la fois une chance et une potentielle source de stress. La pression se gère-t-elle plus facilement avec les années ?



Simeli Daunivucu a joué au centre de l'attaque rochelaise sur les six premières journées de Top 14. Il a inscrit un essai contre Clermont le 3 octobre dernier. © P. Archambeau (Correspondant)

C'est ma quatrième saison avec les pros. Je ne vis plus la pression comme avant. C'est quelque chose qu'il y avait au début, mais maintenant quand le coup de sifflet est donné par l'arbitre, il n'y a plus de stress. Il n'y a plus de questions à se poser. J'ai un rôle à jouer et il faut essayer de le faire à 100 %.

La Champions Cup débute ce week-end. Que représente cette compétition pour vous et dans quel état d'esprit l'abordez-vous ?

La Champions Cup est une très belle compétition. La Rochelle a remporté deux titres, dont le dernier remonte à trois ans. J'ai le sentiment de faire mieux que l'année dernière, où le club a été sorti très rapidement. On est tous dans l'état d'esprit d'essayer de gagner un maximum de matchs et d'aller le plus loin possible. Si l'on donne tout sur le terrain, on ne peut que bien avancer ! Je vis ça comme une compétition parmi d'autres, même si ça reste une très grande compétition. Il faut qu'on essaie de se concentrer sur ce que l'on sait faire.



À l'instar de son père, Jone, Simeli Daunivucu est un joueur qui n'a pas peur du contact. © Archives l'Angérien libre

On change maintenant de terrain pour aller au RACA, à Saint-Jean-d'Angély. Quels souvenirs gardez-vous de vos années de formation au sein du club angérien ?

C'est un club qui m'a fait grandir. Je garde un très bon souvenir de mon passage au RACA, avec pas mal de super bons mecs avec qui je garde contact encore aujourd'hui. C'est vraiment une expérience que je n'oublierai jamais, et encore aujourd'hui j'y retourne assez souvent. Je me souviens surtout d'un tournoi à Aytré en U12. C'était la première fois que je gagnais un trophée avec le RACA, ça m'a toujours marqué. On était imbattables à ce moment-là !

Avec tous les moments que vous avez partagés avec cette équipe, qu'avez-vous gardé de votre formation au RACA ? Est-ce que cela se ressent encore dans votre manière de jouer ou d'aborder le rugby ?

Quand j'étais un peu plus jeune, j'aimais beaucoup les passes après contact, les offloads, durant les matchs. Je le fais un peu de moins en moins au vu de l'exigence qu'il y a ici. C'était quelque chose que j'aimais beaucoup faire : faire jouer autour de moi et faire briller mes partenaires. J'essaie de garder cet esprit encore aujourd'hui.

Vous disiez revenir de temps en temps à Saint-Jean-d'Angély. Suivez-vous les résultats du RACA et quel regard portez-vous sur le club ?

Franchement, je suis comme un supporter quand je regarde les résultats. Quand ils perdent, je suis déçu. Quand ils gagnent, je suis hyper content. Je suis le club comme un vrai supporter du RACA et quand j'y retourne, c'est un plaisir de recroiser pas mal de monde.

« Je suis comme un supporter quand je regarde le club »

Votre père, Jone Daunivucu, est connu pour sa carrière internationale mais aussi ici pour son implication au RACA. Est-ce que cela entretient un lien encore plus fort avec le club ? Parlez-vous de ses matchs, de l'équipe ou de son évolution ?

Mon père est entraîneur là-bas, donc j'essaie d'aller le voir assez souvent aux matchs. Mais c'est plutôt lui qui me donne des conseils sur mes matchs ! Ça a été un grand joueur. Moi, je ne lui en donne pas. Peut-être dans deux ou trois ans, mais pas maintenant. Je ne pense pas avoir encore les épaules pour lui dire quelque chose.

Un dernier mot pour les joueurs angériens ? Quel message aimeriez-vous transmettre aux jeunes qui vous voient évoluer en Top 14 avec La Rochelle ?

Il ne faut surtout pas se poser de questions sur « comment je peux faire pour essayer de devenir pro ? » ou quoi que ce soit. Le plus important c'est de prendre plaisir, tout donner et s'éclater avec les copains. C'est là où tu seras le meilleur sur le terrain. Et si tu as la chance ou l'opportunité d'aller dans un grand club, il faut garder le même état d'esprit. Il ne faut pas être timide et vraiment se lancer à 100 %.

Propos recueillis par Charlotte Di Lelio

Un joueur important dans le dispositif rochelais

À seulement 21 ans, le joueur franco-fidjien s'impose de plus en plus dans l'équipe rochelaise. Il rejoint le club en 2020 en intégrant le centre de formation et apparaît pour la première fois en tant que professionnel en décembre 2023.

Simeli Daunivucu semble, depuis, bien avoir trouvé sa place et les statistiques de son début de saison le prouvent ! Avec 495 minutes de jeu en six rencontres, Simeli Daunivucu a disputél'intégralité des matchs du Stade Rochelais depuis le début de saison. Le trois-quart centre a récemment brillé avec son bel essai inscrit à la 23e minute face à Clermont, le 3 octobre dernier. Il s'impose ainsi comme un joueur essentiel de l'équipe. Les fans du Stade Rochelais et du RACA ne manqueront pas de surveiller ses prochaines performances !

AÏKIDO

Du nouveau au club d'aïkido de Saint-Jean-d'Angély



Les élèves du club s'entraînent avec un bokken. © Aïkido Club St Jean d'Angély

Depuis le 9 octobre, les cours du vendredi soir (20 h à 21 h) de David Martori, 6e dan, dispensés sous la direction de Bruno Attana, 3e dan, sont consacrés à l'approfondissement du maniement des armes. La pratique de l'aïkido, principalement à mains nues, trouve la source de ses mouvements dans le maniement du tantō (couteau en bois), du bokken (réplique en bois des redoutables katanas) et du jō (bâton de 1,28 m).

Si les deux premiers sont d'évidence des répliques d'armes factices, en bois, et permettent aux pratiquants de comprendre si leurs mouvements et postures sont justes, le jō, lui, malgré son apparence banale, est d'emblée une arme véritable. Son origine d'utilisation martiale est attribuée au samouraï Musō Gonnosuke au début du XVIIe siècle. Il a été conçu pour se défendre efficacement contre un adversaire armé d'un sabre.

Comme souvent en aïkido, l'apparence est trompeuse. Ce vulgaire bâton manié avec dextérité est redoutable. Pouvant être utilisé par les deux bouts, il se révèle beaucoup plus maniable qu'un sabre. Bien que très ludique, et comme le reste de l'aïkido efficace et esthétique, la pratique des armes est peu ou pas enseignée en club. Mais grâce à l'expertise dans ce domaine des deux professeurs, les pratiquants adultes et enfants (armes en mousse) peuvent appréhender toutes les dimensions de cet art martial d'exception.

- **Cours enfants : vendredis de 17h15 à 18h ; adolescents : vendredis de 18h à 18h45 ; adultes : mardis de 19h à 21h et vendredis de 18h45 à 21h. Renseignements au 06 78 53 23 44.**

FOOTBALL

Plusieurs victoires chez les jeunes et les séniors de l'US Aulnay Football



L'équipe A après la victoire face à Saint-Genis-de-Saintonge. © US Aulnay

Les joueurs aulnaysiens avaient un week-end bien rempli. Tournois pour les plus jeunes et matchs pour les séniors ont rythmé ces deux journées. Voici les résultats.

C'est un week-end en demi-teinte pour les séniors de l'US Aulnay Football. L'équipe réserve de la D4 a perdu face à Breuil-Magné 2 à 0. Les erreurs défensives de la première période ont malheureusement scellé le sort de cette rencontre.

La D2 redresse quant-à-elle la barre. Après une défaite il y a deux semaines, l'équipe ressort cette fois-ci victorieuse de son match. Le premier but, marqué par les bleus, à la 27e minute leur a porté chance. Ils en marqueront deux autres en réponse au seul but de Saint-Genis-de-Saintonge. Victoire 3 à 1.

Les jeunes également sur les terrains

Du côté de l'école de football, les U6-U7 ont participé au plateau de Boisseuil, tandis que 13 joueurs U8-U9 ont pris part à celui de Tonnay-Boutonne. Les U10-U11 ont signé deux victoires, face au FC La Soie (5-1) et au groupement de jeunes Sud Estuaire (3-1). Les U12-U13 se sont inclinés 2 à 0 à Saint-Agnan, tandis que les U14-U15 ont décroché un match nul (1-1) à Saint-Georges-des-Coteaux.

En plus de s'entraîner pour leurs matchs, les joueurs de l'US Aulnay football se préparent à célébrer 100 ans de leur club. Un temps convivial est prévu à l'occasion le samedi 19 juin 2027. Pour réserver votre journée et obtenir plus d'informations, rapprochez-vous du club.

Charlotte Di Lelio

- **L'équipe 1 partira en déplacement samedi 17 octobre. Elle affrontera le club d'Aigrefeuille.**

JUDO

Cinq médailles raflées à la Coupe d'automne départementale



La compétition automnale réussit bien aux jeunes judokas ! © Judo club

Les judokas angériens ont encore brillé. Six cadets du club étaient en déplacement ce samedi 10 octobre et ils ont fait plus que participé ! Ils sont sortis de la Coupe d'automne départementale cadets et minimes avec cinq médailles. Trois sportifs ont remporté l'or : Jules Pasquet pour les cadets de moins de 60 kg, Léonie Bascle en minimes moins de 48 kg et Léonis Fort en minimes moins de 55 kg. Nino Derisson a également gravi le podium, dans la catégorie minimes moins de 42 kg, en montant sur la deuxième place. Vincent Rauzet a saisi, quant à lui, la médaille de bronze chez les minimes moins de 34 kg. Tom Debeau a aussi réalisé un très beau parcours : il a terminé cinquième en cadets moins de 55 kg.

Le club salue la combativité de ses judokas. Il ne reste plus qu'à espérer que le reste de la saison se déroulera sur le même rythme !

WATER-POLO

Week-end de rentrée mitigé pour le Nautic Club Angérien

C'était l'heure de la reprise pour les filles et les garçons du Nautic Club Angérien avec deux déplacements à Pont-de-Claix et à Limoges. Retour de match.

La rentrée du NCA s'est bien évidemment passée dans le bassin, mais à l'extérieur. En N2 masculine, l'équipe de Yanis Hoarau se déplaçait ce samedi 10 octobre à Pont-de-Claix (Isère). Pour ce premier match de la saison, après une première période assez équilibrée, les Angériens se sont inclinés, ne marquant que deux buts en seconde mi-temps. Score final : 16 à 9 pour Pont-de-Claix. Un premier match délicat avant la réception de Limoges le samedi 17 octobre.

Une victoire pour la reprise

En parlant de Limoges, la N1 féminine a été beaucoup plus convaincante dans le Limousin. Pour leur entrée en lice dans ce championnat, les Angériennes de Cindy Michaud se déplaçaient ce samedi 10 octobre chez les Limougeaudes. Face à une jeune équipe locale un peu tendre, Steffy Michaud et ses coéquipières ont déroulé et s'imposent tranquillement (27-10). Sur les 27 buts inscrits, 14 l'ont été lors de la seconde mi-temps !



Les féminines ont été impitoyables à Limoges. © NCA

Rendez-vous le samedi 24 octobre à domicile pour les encourager face aux Mayennaises de Laval.

Alain Grangeret (Correspondant)

RÉAGIR FACE À L'URGENCE ET AGIR DANS LA DURÉE, C'EST ÇA SOUTENIR LES AGRICULTEURS FRANÇAIS.

DÉLAIS DE RÈGLEMENT RACCOURCIS À 15 JOURS POUR SOULAGER LA TRÉSORERIE :
- De nos producteurs de fruits et légumes français
- De nos Alliances Locales E.Leclerc alimentaires
- Jusqu'à la fin de l'année

PRISE EN COMPTE DES CONSÉQUENCES DE LA SÉCHERESSE :
- Cahiers des charges ajustés
- Adaptation de nos gammes
- Dialogue continu avec les producteurs

DES PARTENARIATS DE LONG TERME :
- Pour le lait Eco+ et Marque Repère 100 % origine France (237 millions de litres de lait issus de 25 000 exploitations en 2025) : des contrats tripartites avec les éleveurs et les coopératives allant jusqu'à 5 ans, qui garantissent **une totale transparence sur le prix payé** aux producteurs
- Pour la gamme de conserves de légumes Marque Repère 100% origine France (notamment haricots verts, carottes, épinards) : **des contrats tripartites de longue durée** avec plus de 3 300 exploitations agricoles (93 millions de produits en 2025)
- Pour soutenir les producteurs locaux : **17 000 partenariats Alliances Locales E.Leclerc** situés en moyenne à moins de 50 km des magasins

E.Leclerc

DÉFENDRE TOUT
CE QUI COMPTE POUR VOUS.

BETC GALEC – 26 Quai Marcel Boyet – 94200 Ivry-sur-Seine. 642 007 93[illegible] RCS Créteil.

POUR VOTRE SANTÉ, ÉVITEZ DE MANGER TROP GRAS, TROP SUCRÉ, TROP SALÉ. WWW.MANGERBOUGER.FR

Cinévals

À L'AFFICHE CETTE SEMAINE.
- **Jeudi 15 octobre :** *Notre salut* à 13h50. *Her private Hell* à 13h50 et 21h10 (VO). *Ducobu et le fantôme de St-Potache* à 14h et 19h20. *Les misérables* à 16h. *Digger* à 16h (VO). *Les ensorceleuses 2* à 17h. *Gabin* à 18h30.
- **Vendredi 16 octobre :** *Garance* à 14h. *Le corset* à 14h et 18h30. *Les misérables* à 14h et 20h30. *Ducobu et le fantôme de St-Potache* à 16h. *Mochy* à 16h30. *Digger* à 17h30. *Notre salut* à 18h. *Hunger games, l'embrasement* à 20h30. *Fini de rire ! L'humour politique au garde-à-vous ?* à 21h10.
- **Samedi 17 octobre :** *Ducobu et le fantôme de St-Potache* à 13h50. *Le lorax* à 14h. *Les misérables* à 14h20 et 20h. *Un amour d'épouvantail* à 16h. *Le corset* à 16h. *Notre salut* à 17h30. *Mochy* à 18h et 21h. *Her private hell* à 18h20 (VO). *Digger* à 20h50.
- **Dimanche 18 octobre :** *Mochy* à 14h. *Le corset* à 14h et 18h. *Les misérables* à 14h et 20h10. *Shaun le mouton, la bêêête d'Halloween* à 16h. *Ducobu et le fantôme de St-Potache* à 16h et 20h20. *Digger* à 17h30. *Les hommes préfèrent les blondes* à 18h (VO). *Les ensorceleuses 2* à 20h.
- **Lundi 19 octobre :** *Digger* à 14h (VO). *Le corset* à 14h et 21h. *Ma famille de samouraïs* à 15h. Notre salut à 16h. *Ducobu et le fantôme de St-Potache* à 16h40 et 19h. *Mochy* à 16h50 et 18h40. *Her private hell* à 18h40 (VO). *Les misérables* à 20h30. *Garance* à 21h.
- **Mardi 20 octobre :** *Mochy* à 13h50 et 17h20. *Les misérables* à 13h50 et 17h40. *Ducobu et le fantôme de St-Potache* à 14h et 21h10. *Le corset* à 15h40 et 19h10. *Fini de rire ! L'humour politique au garde-à-vous ?* à 16h. *Her private hell* à 18h10 (VO). *Notre salut* à 20h30. *Les ensorceleuses 2* à 21h10.
- **Mercredi 21 octobre :** *Les misérables* à 14h et 17h. *Karma* à 14h et 20h30. *Le corset* à 14h et 21h. *Mochy* à 16h50 et 18h40. *Le monde à l'envers* à 17h30. *Ducobu et le fantôme de St-Potache* à 19h. *Notre salut* à 20h30.

Jusqu'au 25 octobre

Saint-Savinien

EXPOSITION. L'association Pablo Dugaz organise une exposition de calligraphies découpées à la salle Guy de Lâage Belvédère.

Jusqu'au 31 octobre

Saint-Savinien

ATELIER CÉRAMIQUE. Dans le cadre d'octobre rose et pendant tout le mois d'octobre, venez participer à un atelier céramique sur le thème du sein « Tétons Contents » proposé par Lucie Costes, artiste plasticienne. Cet atelier fête déjà sa 3e édition. L'événement a lieu dans l'atelier de Lucie Costes au 8, rue du centre. Sur inscription. 26€ dont 30 % reversés à la Ligue contre le cancer.

Jeudi 15 octobre

Saint-Jean-d'Angély

THÉ DANSANT. Organisé par Christian à 14h30 à la salle Aliénor d'Aquitaine, animé par l'orchestre Jean-Vincent. Réservation 9 € avec pâtisserie au 05.46.97.12.00 ou 06.52.04.67.21.

Vendredi 16 octobre

Nantillé

BELOTE. Concours organisé par le club La Neige des Ans à 14h à la salle polyvalente au lieu-dit Chez Audebert. Ouverture des portes dès 13h30. Un lot de viande à chaque participant, un lot à la première équipe féminine et un café ou chocolat offert. Buvette et crêpes sur place. Une tombola sera organisée. Ouvert à tous. Tarif : 11 € par personne. S'inscrire par équipe de 2 jusqu'au 15 octobre au 06 14 29 96 65 ou 06 65 41 17 44.

Saint-Jean-d'Angély

LOTO. Organisé par l'ADMR, à 20 h 15 salle Aliénor-d'Aquitaine. Animé par Phil. Bon de 500 €, nombreux bons cadeaux, corbeilles, jambons, paniers garnis et lots high-tech. Bingo, tombolas, buvette et restauration sur place. Ouverture des portes à 19h. Carton : 2€, avec différentes formules proposées. Réservations non placées au 06 78 35 29 68.

Bercloux

CONCERT. Organisé par l'école de musique de l'ADMS (St-Hilaire-de-Villefranche), avec la municipalité, à 18h30 à l'église. Au programme de cette prestation : l'ensemble clarinettes et saxophones Manuel Audigé et Choralacoustic, dirigés par Manuel Audigé. Contact 06 31 82 06 64. Entrée libre.

Saint-Loup

SOIRÉE DE RENTRÉE. Organisée par le conseil municipal pour les habitants à la salle des fêtes à partir de 19 h 30. Apporter un encas sucré ou salé pour prolonger le pot. Associations, producteurs et artisans locaux présents.

Samedi 17 octobre

Les Nouillers

CONCERT. À 20h30 au café associatif La Soupe aux Chails, avec Juan Manuel Vazquez. Autodidacte, il perpétue des rythmes hérités de son quartier natal en Argentine et travaille les structures folkloriques sud-américaines. Participation au chapeau. Renseignements : lasoupeauxchails17@gmail.com - Facebook La Soupe aux Chails.

Chizé (79)

SPECTACLE. Choralise présente son nouveau spectacle *On ne va pas s'quitter comm'ça* à 20h30, à la salle des fêtes. Pendant près de deux heures, chants et sketches s'enchaîneront dans une ambiance de cabaret. Tarifs : 10€, 5€ pour les moins de 12 ans. Réservation obligatoire au 05 49 08 94 32 ou au 05 49 76 74 69.

St-Hilaire-de-Villefranche

LOTO. Organisé par la FSSH Cyclisme, à 20 h 30, à la salle polyvalente Jean-Garnier. Ouverture des portes à 19h. Plus de 800 € en bons d'achat, nombreux lots : colis de viande, corbeilles de fruits, paniers de légumes, jambons secs ou encore filets garnis. Cartons à partir de 2 €. Bingo et tombola. Buvette et restauration sur place. Réservations au 06 81 55 66 81.

Beauvais-sur-Matha

RANDONNÉE SOLIDAIRE. Organisée par le Comité des fêtes au départ de la salle des fêtes à 14h. Parcours de 6 et 10 km. Le temps convivial se poursuivra dès 17h avec des jeux en bois puis une soirée musicale animée par Thierry Puillart - avec en première partie le groupe Baz'Band - puis un repas à 20h. Au menu : apéritif, soupe de légumes, pâté en croûte, rouelle de porc, salade et fromage, tarte aux fruits, café et vin compris. Tarif : 23€ pour le repas. Réservation au 06 78 08 90 05. Profits reversés à la ligue contre le cancer.

Surgères

BAL. La boum du COS (années 80-90 et 2000) animée par DJ Star Flash à 20h à la salle du Castel Park. Planches apéro sur réservation 14 € pour 2 personnes. Entrée gratuite. Inscription sur helloasso. Réservation de table de plus de 6 personnes au 06.64.84.34.50.

Bercloux

SOIRÉE JEUX. Organisée par la Ludothèque des Vals de Saintonge à la salle des fêtes, à partir de 20h. Gratuit. Contact : 05 46 33 37 14.

Aumagne

LITTÉRATURE. À l'occasion de la parution de son troisième roman en juin 2026, Jean-Claude Vignal invite les habitants des environs à la présentation de ses œuvres à la bibliothèque de la commune. Séance de dédicace à 14h.

Bords

BELOTE. Double concours de belote des sapeurs-pompiers à 14h et 20h. Ouverture des portes à 13 h 30 et 19 h 30.

Mazeray

LOTO. Organisé par la Tribu de GSY à 20 h 30 à la salle des fêtes. Animé par Fred, 2€ le carton, ouverture à 18 h 30. Réservation au 06 82 26 99 20 ou 06 65 65 11 59.

Saint-Loup

MARCHÉ. Marché d'artisanat et de bien-être de 10h à 17h à la salle des fêtes.

Tonnay-Boutonne

LOTO. Organisé par l'amicale des sapeurs-pompiers à 20h à la salle des fêtes. 2€ le carton. Ouverture des portes à partir de 18 h 30. Sur réservation au 06 47 35 26 82 ou 06 41 76 28 42.

Les 17 & 18 octobre

La Chapelle-des-Pots

EXPOSITION. Proxy et macro-photographie : une quarantaine d'exposants présents. Entrée libre de 10h à 19h à la salle des fêtes. Renseignement au 06 69 26 74 55.

Dimanche 18 octobre

Villars-les-Bois

CONCOURS DE BELOTE. Organisé par l'Amicale Villarboisienne à 14h. Tarif : 12 €. Tombola à 1 €. Gâteaux, café, thé, cappuccino, bière. Contacts : 06 80 00 31 97 ou 07 71 56 60 39.

Chizé (79)

SPECTACLE. Choralise présente son nouveau spectacle *On ne va pas s'quitter comm'ça* à 20h30, à la salle des fêtes. Pendant près de deux heures, chants et sketches s'enchaîneront dans une ambiance de cabaret. Tarifs : 10€, 5€ pour les moins de 12 ans. Réservation obligatoire au 05 49 08 94 32 ou au 05 49 76 74 69.

Massac

CONCOURS DE BELOTE. Organisé par le club des retraités à 14h à la salle

- Causons patois -

Daus istouères varidiques de Charves, près d' Cougnat

Thiés istouères avant arivé ol a bin longtemps dans nout vilajhe. Ma meure me les a racontées, et a les tenait d'sa grand'meure. Peur vous dire qu'ol èt pas d'aneut et que les bounes jhens dont jh'va vous causer sont bazis dépeu bin des années.

La cuvette, la touèlète et les eus t'à la néjhe

Coume peurtout dans thieu temps ol avait plusieurs frairies à Charves. Thièle de la pllace de l'église était conséquente. 0l avait à thièl endrét ine fumèle qu'on chafrait « *Sac-à-charbon* ». Jh'ai point besoin d'vous douner des espllications su ses qualités et pu particuyèrement su sa touèlète.

Un jhour de frairie, ine de ses feuilles invita t-ine émie à coucher peur aler au bal. Thièle émie était sortie de Charves, mais, à peurzent, ale abitait à Cougnat. 0l l'avait quiéqu'peu embourjhoisée de vivre en vile. Al était d'venue un peu pomadouse. Tant et si bin que l'dimanche matin avant d'aler t-à la mèsse a voulut fare sa touèlète. En voila t-ine idée... Enfin, on zi prépara t-in broc et on zi douna t-ine cuvéte. Mais thièle abllussion dura t'in moument. 0 n'en finissait pas. Et l'eure de la mésse qu'aprouchait ! Enfin, n'en pouvant pu, Sac-à-charbon, qui coumençait à feurer les chats disit à sa feuille : « *Vas-zi d'mander la cuvéte* ».

Alors, ben enneuyée, la feuille ala vers la chambre et ucha t-à travers la porte: « As-tu pas bintôt fini? Dépéches-te, ma mère atend t'après la cuvéte peur préparer les eus t-à la néjhe ». Ah ! bounejhens, jhe peus vous dire que la touèléte fut vite teurminée, mès que la d'moisèle ne manjhit point d'eus t-à la néjhe et peur sûr ne rev'nit point chez soune émie peur ine frairie de la pllace de l'église.

- **À propos de l'auteur : Olivier Roussarie, né à Saintes en 1965. Il a passé sa jeunesse à Cherves-Richemont et a étudié au lycée Jean-Monnet de Cognac, puis à l'Université de Poitiers. Petit-neveu de Jacques Lécuiller (co-fondateur et ancien président de la SEFCO).**

Ce texte est sorti de « Cots de Subiet », livre jaune Tome 3 édité par la Société d'ethnologie et folklore du Centre-Ouest.



des fêtes. 1 lot à chaque participant, lot à la première équipe féminine. Tarif : 10€. Ouverture des portes à 13h30. Renseignement et inscription au 05 46 26 56 21. Tombola et buvette.

Annepont

BROCANTE ET VIDE-GRENIER. Organisé par l'AEDSEP. Renseignement au 06 74 41 08 29 ou 06 33 01 74 57 ou 06 81 87 79 81. Buvette et restauration sur place avec produits locaux et frais.

Bignay

MARCHE SOLIDAIRE. Dans le cadre d'Octobre rose, trois parcours sont prévus - 3 et 6km à pied et 20 km à vélo - au départ de la place de la mairie à 10h. Rendez-vous à 9h pour un café, puis un réveil musculaire à 9h30. 5€ de participation. Bénéfices reversés à la lutte contre le cancer du sein.

La Devise

THÉÂTRE. La troupe du rideau rouge présente la comédie *Théâtre sans animaux* à 15h à la salle des fêtes de Vandré, organisé par le club de l'amitié. Adulte 8 €, -12 ans gratuit. Réservation au 06.65.66.37.14 ou 07.85.34.03.18.

Saint-Pierre-d'Amilly

THÉÂTRE. *Mamie balance tout même son soutien-gorge !* par la troupe Anima'Phoenix, à 15h à la salle des fêtes. Adulte à partir de 5 €, -10 ans participation libre. Au profit d'Octobre rose. Réservation au 06.70.06.52.95 ou 06.27.46.05.62.

Matha

PÉTANQUE. Tournoi organisé par la municipalité de Matha dans le cadre d'Octobre rose aux Godinières, à partir de 14h. Équipe mixte. 5€ de participation. Inscription et renseignement à la mairie ou sur accueil@matha17.fr.

Bénéfices reversés à l'association La courte échelle de Cognac.

Mercredi 21 octobre

Mazeray

MÉDIATHÈQUE. Après-midi jeux de société de 15h à 18h. Plus de 50 jeux différents. Goûter offert. Gratuit et ouvert à tous. Information et réservation au 05 46 26 40 71 ou à mediatheque.mazeray@orange.fr

Vendredi 23 octobre

Essouvert

LOTO. Organisé par l'école de foot de l'entente Football Club Essouvert Loulay, FC de la Soie et FC Garnaudien Argenteuillais à la salle des fêtes de l'Alliance à 21h. Ouverture des portes dès 19h30. Le carton 2€, 6 cartons 10€, 10 cartons 15€. Info et réservation au 07 77 93 89 10.

Saint-Jean-d'Angély

THÉÂTRE. Le tréteau savinois présente *Comédies tragiques* adapté du texte de Catherine Anne, à 20h30 à la salle Aliénor d'Aquitaine. Représentation au chapeau.

Samedi 24 octobre

Essouvert

CONCOURS DE BELOTE. Organisé par le club des Aînés ruraux « Joies et loisirs » de Saint-Denis-du-Pin à partir de 14h15 (ouverture des portes à 13h), à la salle d'Essouvert. Un lot pour tous les participants, inscritpion 10€. Tombola : 2€ les 5 billets. Buvette, merveilles et crêpes sur place. Possibilité de réserver (HR) : 06 99 05 79 56 ou 05 46 32 16 13.

Écoyeux

LOTO. Organisé par l'association





aquariophile, salle Vieux château. Ouverture des portes à 19h, début du jeu à 21h. Bons d'achat de 200€, 150€, 100€, 50€ ; panier garni, lot de viandes. Partie spéciale 400€. Tarifs : 5€ le carton et 10€ les trois ; Bingo 2€. Buvette et restauration sur place. Paiement accepté par carte, espèce ou chèque. Sans réservation.

Saint-Jean-d'Angély

LOTO. Organisé par l'Amicale Boule Angérienne, à 20h salle Aliénor-d'Aquitaine. Animé par Christophe. 2 500 € de cartes cadeaux ainsi que de nombreux autres lots. Cartons à partir de 2 €, avec plusieurs formules, parties spéciales, parties surprises, bingo et tombola. Ouverture des portes à 18h. Buvette et petite restauration sur place. Réservation obligatoire par SMS, en indiquant nom et nombre de personnes, au 06 50 71 42 96.

PÉTANQUE. Dans le cadre d'Octobre rose, concours de pétanque en triplette 4 parties, proposé par l'Amicale boule angérienne, jet du but à 17h au boulodrome couvert Laroche (faubourg Saint Eutrope). Inscription 21 € par équipe au 06.07.65.43.78.

TRAIL. Trail des Tours organisé par l'Athletic Club Angérien. Départs de Mazéray. 25 km : départ à 15 h 15, 22 € ; 13 km : départ à 15 h 45, 14 € ; randonnée nocturne de 11 km : départ à 19 h 30, 13 €. Courses enfants de 1 km et 2 km l'après-midi, gratuites.

Landes

SOIRÉE ANNÉES 80 À 2000. Organisée par le FC La Soie à la salle des fêtes à partir de 19h30. Repas prévu, penser à apporter ses couverts. Au menu : sangria, buffet d'entrées, rôti de porc froid / gratin dauphinois, fromages, dessert, café et vin compris. Tarifs : 20 €. Inscription avant le 17 octobre au 06 19 28 16 13.

Brie-sous-Matha

SOIRÉE HALLOWEEN. Organisée par l'Amicale des donneurs de sang de Matha à la salle des fêtes à partir de 19h30. Animations, jeux et concours de déguisement de prévus en plus d'un repas. Au menu : apéritif, soupe, tartiflette, dessert et vin compris. Apporter ses couverts. Tarifs : 22€ par adulte, 12€ par enfant et gratuit pour les moins de 12 ans. Réservation au 05 46 25 02 94.

Matha

MARCHE SOLIDAIRE. Organisée par la municipalité de Matha dans le cadre d'Octobre rose au départ de la mairie. Deux parcours proposés : 5 ou 10 km, participation demandée de 5 ou 10 € en fonction de la marche choisie. Bénéfices reversés à l'association La courte échelle de Cognac. Café offert au départ et pot de l'amitié à l'arrivée à la salle des fêtes.

Taillebourg

THÉÂTRE. Le tréteau savinois présente *Comédies tragiques* adapté du texte de Catherine Anne, à 20h30 à la salle des fêtes. Représentation au chapeau.

Dimanche 25 octobre

Matha

LOTO. Organisé par l'Interclubs du secteur de Matha à la salle des fêtes. Ouverture des portes à 13h, début des jeux à 14h. 42 quines : panières d'huîtres, corbeilles fruits et légumes, lots de viande, bons d'achat, jambons, lot surprise. 2€ le carton, tombola 1,50€ la case. Buffet et buvette. Renseignements au 05 46 58 55 00.

St-Hilaire-de-Villefranche

THÉ DANSANT. Organisé par le comité danse et loisirs à la salle polyvalente de 14 h 30 à 19 h 30. Animé par l'orchestre corrézien Nicole Berges, avec la participation de l'accordéoniste Jean-Claude Labouchet. Ouverture des portes à 14h. Tarif : 12€ avec pâtisserie à l'entracte. Réservation au 05 46 95 38 73 ou 05 46 95 09 59.

Mercredi 28 octobre

Crazannes

SORTIE NATURE. L'association La biodiversité Perennis organise une sortie nature à la rencontre des amphibiens, au 14 rue des Perrières. La sortie durera 2 heures, de 20h à 22h. Réservation obligatoire au 05 16 75 90 84.

LISTE NON EXHAUSTIVE.

Saint-Jean-d'Angély - 17 et 18 octobre

Un week-end porté par les souffles du grand orgue



L'orgue est un instrument à vent multiforme. *© Archives l'Angérien libre*

Sa majestuosité crée toujours son petit effet car l'orgue s'impose autant par sa taille que par sa beauté. Cet instrument sera mis en lumière samedi 17 et dimanche 18 octobre à l'occasion de la fête de l'orgue. Plusieurs animations sont prévues à l'église Saint-Jean-Baptiste, à Saint-Jean-d'Angély.

Le programme débutera le samedi matin à 10h par un atelier autour du lithophone. Le musicien Fabrice Bony proposera à tous de découvrir, sur réservation, cet instrument rare et peu connu du grand public. La journée se poursuivra ensuite par une représentation de sa musique. Fabrice Bony jouera Le Chant des pierres à 20h30.

Le week-end se clôturera par un concert alliant orgue et voix. La soprano Mathilde Milhères et l'organiste Michel Milhères épateront le public autour de grands compositeurs allemands, anglais, américains et français des XIXe et XXe siècles.

Charlotte Di Lelio

- **Réservation pour l'atelier découverte au 05 46 32 27 70 ou à ecole.musique@angely.net | Rendez-vous gratuits et ouverts à tous.**

À vous de jouer !

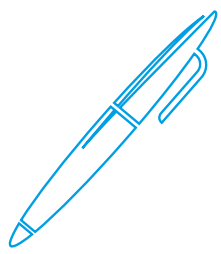
Grille de M.Malgras

	Exacte-ment à la même date	Ce qu'est l'île de Tasmanie	Ligue	Un des premiers califes	Confus	Science-fiction (abrév.)	Agir (en justice)		Caracté-ristiques
Qui parle avec volubilité	→								
Peuple d'Afrique noire	→							Se dit de paroles obscènes	
Se servait	→					Train / Poudre	→		
Radio	→			Mesure / Matelot	→				
Produisit l'effet attendu	→				Lac salé / Flotte	→			
Habitant d'une île du désert	→						Possessif / Descentes →		
Théo-logien musulman	→					Appel / Palmiers	→		
Participe	→		Etouffer / Après J.-C. (abrév.)	→					
Denim	→				Cinéaste / Patriarche	→			
Génies des eaux	→							Explétif	
Sa suite est sans fin	→		Période de l'ère tertiaire	→					
Remis debout	→								

ACCOUTUMER
AUBE
CANDIDE
CATCHEUSE
CAVIARDER
CHAPARDER
DECHAUMER
DERAILLE
DRUE
ENONCE
EQUIPEMENT
IMMEDIATE
INDES
INTEGRE
LANCEOLEE
LICE
LIMACE
LINEARITE
LOURDEMENT
MITIGEE
MOISI
MUSCADE
NEIGE
OFFRANDE
ORCANETTE
POUCE
QUESTION
RABATTEUR
RADIE
REVOLUTION
RHUM
ROUAGE
SENTENCE
SUFFISANTE
SURPEUPLE
TARE
TATE
TCHAD
TREMBLANT

À découvrir : un mot de 8 lettres

T	N	O	I	T	U	L	O	V	E	R	N	R	E	S
N	N	E	E	C	A	M	I	L	T	E	R	A	L	U
E	T	E	D	I	D	N	A	C	I	M	E	B	L	F
M	N	C	M	A	D	N	H	G	R	U	D	A	I	F
E	A	U	B	E	C	A	E	R	A	T	R	T	A	I
P	L	O	S	E	D	S	R	H	E	U	A	T	R	S
I	B	P	O	S	T	R	U	U	N	O	P	E	E	A
U	M	L	U	U	E	A	U	M	I	C	A	U	D	N
Q	E	R	G	E	T	N	I	O	L	C	H	R	R	T
E	R	E	P	H	P	I	T	D	L	A	C	D	A	E
C	T	L	I	C	E	R	D	E	E	G	I	T	I	M
N	N	O	I	T	S	E	U	Q	N	M	E	E	V	O
O	F	F	R	A	N	D	E	S	R	C	M	M	A	I
N	E	D	E	C	H	A	U	M	E	R	E	I	C	S
E	E	T	T	E	N	A	C	R	O	U	A	G	E	I

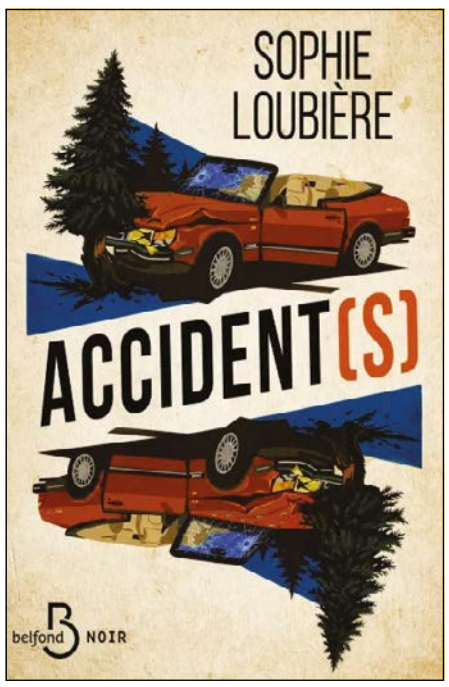


SOLUTIONS

Mot à découvrir dans la grille de mots mêlés :

EPIDERME

— Les livres de la semaine —



Accident(s)

SOPHIE LOUBIÈRE

Après une collision qui a failli lui coûter la vie, l'autrice de romans noirs Cécile Varennes voit son monde se fracturer une nouvelle fois lorsque la voiture de son père est retrouvée calcinée au fond d'un bois, près de Nevers. L'enquête conclut à un accident. Cependant, une valise cachée dans la maison du défunt raconte une autre histoire.
À l'intérieur, des coupures de presse faisant mention de disparitions et de meurtres survenus le long de la nationale 7. La même route où ont péri la mère et le petit frère de Cécile, trente ans plus tôt.
Ce que son père traquait, elle l'ignore. Mais ce sera le moteur de son prochain polar. Désormais incapable de tenir un volant, la romancière fait appel à Tristan Frato, un ancien photoreporter devenu journaliste dans la Nièvre, pour arpenter les 996 kilomètres de la route bleue. Un homme dont le passé pourrait bien télescoper le présent de la « reine du crime ».

Date de parution : 8 octobre 2026.
Belfond Noir, 560 pages, 22,90 €.



Ce qui nous unit

FRANÇOISE BOURDIN

À Versailles, Agathe veille depuis toujours sur les siens. Entre Hubert, son second mari, ses trois enfants nés d'un premier mariage et Roxane, la petite dernière, elle s'efforce de préserver l'équilibre familial auquel elle tient tant.
Mais derrière les apparences d'une harmonie retrouvée, les blessures du passé continuent de peser sur la famille recomposée. Hubert supporte mal la place que Victor, l'ex-mari d'Agathe, occupe dans leur vie. L'aîné, Laurent, se heurte à l'autorité et à la jalousie de son beau-père. Juliette se lance avec incertitude dans son installation professionnelle. David cherche encore sa voie, tandis que Roxane grandit au milieu de tensions qu'on croit lui épargner. Entre ambitions contrariées et non-dits accumulés, chacun devra trouver sa place et comprendre ce qui, au-delà des fêlures et des rancœurs, les unit malgré tout.

Date de parution : 8 octobre 2026.
Récamier, 288 pages, 21,90 €.

Coup de Cœur de la semaine

Sophie Loubière

Auteur de dix romans, de nouvelles et de fictions audios, Sophie Loubière est aussi une voix bien connue de la radio. Son univers littéraire : la maltraitance des sentiments, les secrets coupables de l'enfance, les losers flamboyants en quête de rédemption. Entre empathie et défiance envers ses personnages, elle puise son inspiration dans des faits divers ou dans ce qui la touche intimement.

Coup de Cœur de la semaine

Françoise Bourdin

Françoise Bourdin a publié plus de quarante livres traitant pour la majorité de drames familiaux et fait partie des écrivains les plus vendus de France. Quatre ans après sa disparition, Récamier publie le roman qu'elle avait pratiquement terminé : une histoire d'aujourd'hui, au cœur d'une famille recomposée où se croisent ambitions, tensions, maladresses et élans du cœur.

Le Leem appelle les candidats à agir pour éviter les « pertes de chance » des patients

À huit mois de l'élection présidentielle, le Leem (Entreprises du Médicament) formule dix propositions pour faire de la santé une priorité du prochain quinquennat. Au cœur de son message : améliorer l'accès aux soins et aux traitements innovants, renforcer la souveraineté sanitaire et assurer la pérennité du système de santé.

« *La santé est un enjeu de cohésion nationale, de souveraineté et de compétitivité. C'est un investissement pour la France, au même titre que la défense, l'énergie ou le numérique. Elle ne doit plus être traitée comme un sujet secondaire* », affirme Jean François Brochard, président du Leem.

Pourtant l'Hexagone prend du retard dans l'accès aux nouveaux traitements. Selon les chiffres avancés par le Leem, il faut aujourd'hui 520 jours en moyenne pour que la population accède à un nouveau médicament. Par ailleurs, 57 % des Français estiment que la France accède moins vite que ses voisins européens aux traitements innovants. La recherche clinique connaît elle aussi des délais importants : 185 jours sont nécessaires en moyenne pour inclure le premier patient dans un essai clinique.


© Shutterstock

Faire de la santé un choix politique de long terme

Pour le secteur, cette situation appelle un changement de méthode. Priorité absolue : mieux anticiper les besoins de santé et les innovations, avec une stratégie à cinq ans et une nouvelle loi de programmation en santé. La prévention doit également prendre une place plus importante, notamment face aux maladies chroniques, qui concentrent aujourd'hui environ 75 % des dépenses de l'Assurance Maladie.

Le Leem défend également une nouvelle manière d'évaluer l'innovation. Au-delà du seul coût d'un médicament, il propose de mieux prendre en compte ses bénéfices pour les patients, mais aussi ses effets sur l'organisation des soins, les dépenses de santé, la société et l'activité industrielle.

Renforcer la souveraineté sanitaire

Deuxième enjeu : renforcer la souveraineté sanitaire française. Avec notamment la mise en place d'un environnement plus stable et attractif pour la recherche clinique et la production de médicaments, afin de conserver davantage de recherche, d'essais cliniques, de production et d'emplois qualifiés sur le territoire. Le secteur souligne notamment le recul de la France dans la recherche clinique, passée au quatrième rang européen alors qu'elle figurait encore parmi les leaders il y a une dizaine d'années. Pour inverser la tendance, il est proposé notamment de simplifier les relations entre industriels, hôpitaux, universités et organismes de recherche et d'accélérer l'inclusion des patients dans les essais cliniques.

Un financement soutenable pour le système de santé

Troisième priorité : ouvrir le débat sur le financement du système de santé. Avec le vieillissement de la population et l'augmentation des maladies chroniques, la branche maladie affiche aujourd'hui un déficit de 16 milliards d'euros, avec une trajectoire qui pourrait dépasser 40 milliards d'euros à l'horizon 2030.

Il existe plusieurs pistes : faire évoluer la gestion du panier de soins remboursé, réfléchir à l'articulation entre assurance maladie obligatoire et complémentaires, renforcer le bon usage des médicaments. Le Leem rappelle que plus de 700 000 ordonnances ont déjà été modifiées depuis 2024 grâce à des outils d'aide à la prescription dans le cadre de la campagne « Réduisons le volume ». Autre proposition, mieux tirer parti des médicaments dont le brevet a expiré, notamment les génériques et les biosimilaires, afin de dégager des marges de manœuvre pour financer les innovations.

« Zéro perte de chance » pour les patients

À travers ces propositions, le Leem défend une ambition : « zéro perte de chance » pour les patients. Il lance également #SantéCandidate, un dispositif destiné à placer les questions de santé au cœur de la campagne présidentielle. Il s'appuiera notamment sur un média éditorial en ligne et un agent conversationnel consacré aux enjeux de santé.

www.destinationsante.com
destinationsanté Agence de presse

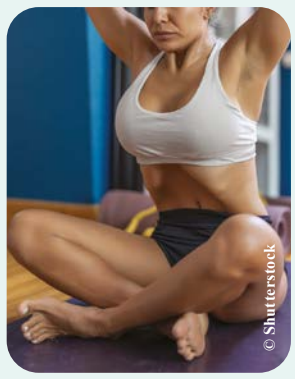
Sommeil paradoxal : mieux dormir réduit le risque de développer 83 maladies

Selon une étude publiée en septembre 2026 dans PLOS Medicine, dormir suffisamment, et surtout passer plus de temps en état de sommeil paradoxal et de sommeil profond, serait associé à un risque nettement plus faible de développer certaines maladies. Les scientifiques ont analysé les données de 95 559 participants de la UK Biobank, qui ont porté des accéléromètres au poignet pendant sept jours et sept nuits consécutifs. Grâce à un algorithme de deep learning, ils ont pu reconstituer avec précision les différentes phases du sommeil (paradoxal, profond, léger), la durée totale de sommeil, les réveils nocturnes et l'irrégularité d'une nuit à l'autre. Les participants ont ensuite été suivis pendant près de 9 ans en moyenne, et leur dossier de santé ont été mis en relation avec plus de 1 000 pathologies.

Le résultat le plus marquant concerne le sommeil paradoxal, la phase associée aux rêves et à la consolidation de la mémoire. Passer plus de temps dans ce stade de sommeil était lié à un risque réduit de 83 maladies, dont la démence, l'insuffisance cardiaque et la maladie de Parkinson. Le sommeil profond, essentiel à la récupération physique était quant à lui associé à un risque plus faible de 7 maladies, notamment le diabète de type 2 et la dépression.

Mais concrètement, ça veut dire quoi « passer plus de temps en phases de sommeil paradoxal et profond » ? L'étude confirme que dormir moins de 5 heures par nuit expose à un risque accru de nombreuses pathologies. Et ainsi, à l'inverse, le risque le plus bas se situe dans une fenêtre de 6 à 8 heures de sommeil, pour la majorité des maladies étudiées. C'est donc entre ces deux durées que se situe la meilleure répartition des stades de sommeil. Deux autres paramètres du sommeil réel se sont révélés préoccupants : l'irrégularité du sommeil d'une nuit à l'autre ainsi que les réveils nocturnes. Ces deux facteurs étaient chacun liés à un risque plus élevé de plusieurs troubles, dont l'anxiété.

Le stomach vacuum, l'exercice de respiration pour un… ventre plat !


© Shutterstock

L'origine du stomach vacuum serait liée à celle du yoga, il y a donc plus de 8 000 ans. Plus précisément du Uddîyana Bandha, qui signifie en sanskrit « prendre son essor, s'élever dans les airs »… Pour des fins, à l'époque, de nettoyage du corps et de l'esprit. De façon concrète, le stomach vacuum correspond à une contraction extrêmement puissante du muscle transverse de l'abdomen. C'est-à-dire le plus profond des muscles de la paroi antérieure de l'abdomen, qui intervient également au niveau de la stabilité lombo-pelvienne. Un véritable mur porteur ! En l'occurrence, l'exercice va permettre de gainer ce muscle transverse pour, à terme, donner un effet ventre plat. Au même titre qu'un exercice de gainage classique, mais avec peut-être davantage d'abnégation…
Vous souhaitez tester ? Voici les principales étapes :
- En position debout, relâché, les bras le long du corps, commencez par une grande inspiration en cherchant à vous grandir ;
- Expirez ensuite par la bouche, en douceur, jusqu'à vider complètement les poumons ;
- Contractez votre périnée ! Pour cela, il vous suffit d'imaginer une situation où vous vous retenez d'uriner… ;
- Puis en apnée, vous devez ensuite réaliser une « fausse inspiration ». Il s'agit de créer un appel d'air en gonflant la poitrine, comme si on inspirait, mais sans laisser entrer d'air dans ses poumons. Avec l'effet en quelque sorte de venir creuser le ventre.
- Tenez la position une dizaine de secondes - sans doute moins au début et davantage lorsque vous serez rodé
- et relâchez jusqu'à reprendre une respiration normale.

BIEN MANGER, BIEN VIVRE

Les fruits et légumes en boîte sont-ils bons pour la santé ?


© Shutterstock

À première vue, rien ne vaut un fruit ou un légume frais. Pourtant, la réalité est plus nuancée. Pour être mis en conserve, les végétaux sont généralement récoltés à maturité puis rapidement transformés. Ils subissent notamment une cuisson destinée à assurer leur conservation. Cette étape peut entraîner une diminution de certaines vitamines sensibles à la chaleur, comme la vitamine C. Mais elle ne fait pas disparaître tous leurs intérêts nutritionnels, comme les fibres, les minéraux.

La comparaison avec le frais est également moins évidente qu'on ne l'imagine. Un légume acheté frais puis conservé plusieurs jours au réfrigérateur peut lui aussi perdre progressivement certaines vitamines. La valeur nutritionnelle dépend donc de l'aliment, de la durée et des conditions de stockage, mais aussi du procédé utilisé. Une revue scientifique consacrée à la conservation des fruits et légumes montre ainsi que les pertes nutritionnelles varient fortement selon les aliments et les méthodes de transformation.

Le principal point de vigilance ne concerne donc pas nécessairement le légume lui-même, mais ce qui l'accompagne. Certaines conserves de légumes contiennent des quantités importantes de sel ajouté. Or, une consommation excessive de sodium favorise l'augmentation de la pression artérielle. Pour vous en assurer, comparez les étiquettes et privilégiez les produits avec peu ou pas de sel ajouté. Pour les légumes en saumure, égouttez-les et rincez-les avant consommation. Du côté des fruits, le piège est surtout le sirop. Une pêche ou une poire au naturel n'a pas le même profil qu'un fruit baignant dans un sirop sucré. Pour une consommation régulière, mieux vaut choisir les fruits au naturel ou dans leur propre jus, sans sucres ajoutés.

EMPLOI · SERVICES

SERVICES

Femme, cherche heure de ménage, secteur St Jean d'Angély, 10km alentour, 15€/heure, 14€ avec CESU. N'hésitez pas. Tél. 06.58.52.08.74

MACON COUVREUR, recherche travaux neufs ou anciens, + murs en pierre. Tél: 07 65 59 05 58 OU 07 65 60 18 09.

IMMOBILIER

LOCATIONS

A LOUER, au 1er novembre, maison à Véron (3km de St Jean d'Y), T4 de 130m2, avec garage et jardin de 1000m2.TBE, bon DPE, climatisation. 870€/mois, références exigées, visite sur dossier complet (caution, bulletins de salaire, etc). Tél. 06.11.03.08.81

MATÉRIELS AGRICOLE

AV - tracteur, Massey Ferguson 140 - Marquise Tél. 06.71.20.48.56

BONNES AFFAIRES

ACHÈTE bassin/timbre en pierre, éléments déco jardin, piliers, dallage ancien. Tél.: 06 65 19 59 25.

Av 3 Garde-vins 500L, 1 de 600L, 2 Bacs fibre 10 Hl 1 de 20 Hl, Pressoir manuel fer BE, Congélateur 200L, Coffre 200L BE, Canapé 3 places tissus+2 fauteuils BE Tél. 06.87.61.21.34

l'Angérien libre

29 avenue du Général Leclerc - BP 70019
17412 SAINT-JEAN-D'ANGÉLY CEDEX.

Imprimerie Brisson : EURL 99 ans - **Cap.** 38.264,70 € - 29 avenue du Général Leclerc - BP 70019 - 17412 SAINT-JEAN-D'ANGÉLY CEDEX - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS SAINTES 313 014 268.

RÉDACTION .
redaction@langerienlibre.fr - 05 46 32 02 24
Directeur de la publication : Vincent David - **Rédacteur en chef :** Amaury Legrand - **Journalistes :** Théo Chiramberro & Charlotte Di Lelio.

PUBLICITÉ .
f.delapierre@langerienlibre.fr - 06 98 32 09 43
Chargé des ventes : Franck Delapierre

ANNONCES LÉGALES .
annonces.legales@alcregie.com - 05 56 44 72 24

ABONNEMENT - DIFFUSION ·
abonnementdiffusion@courrier-francais.fr
05 24 07 39 63
Intégral 1 an (papier + internet) **:** 66€
Numérique 1 an : 48€ (prix T.T.C. au taux de 2,10%)

IMPRIMERIE ·
Sapeso : 40 quai de Brazza, 33100 BORDEAUX.

CPPAP : 1227 C 85700 - **ISSN :** 1148-5035
Dépôt légal à parution.

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.

Ce journal a été imprimé sur du papier produit en Norvège, 0% de fibres recyclées, certifié PEFC (PEFC/10-31-3312).

votre journal

PETITES ANNONCES — Offre réservée aux particuliers **PROFESSIONNELS :** contactez le **06 98 32 09 43**

CHOISISSEZ VOTRE FORMULE (Cochez la ou les case(s) de votre choix)

Forfait (4 lignes)		☐ 1 semaine : 10 €	☐ 2 semaines : 19 €	☐ 3 semaines : 26 €
Couplage avec L'HEBDO Courrier		☐ + 8 €	☐ + 16 €	☐ + 22 €
Ligne(s) supplémentaire(s)		☐ + ... ligne(s) x 2 €	☐ + ... ligne(s) x 4 €	☐ + ... ligne(s) x 6 €
Encadrement		☐ + 3 €	☐ + 6 €	☐ + 9 €
Fond de couleur		☐ + 2 €	☐ + 4 €	☐ + 6 €
Photo*		☐ + 5 €	☐ + 6 €	☐ + 12 €
Domiciliation journal**		☐ + 5 €	☐ + 10 €	☐ + 15 €
Recevoir le justificatif de 1er parution :	PAPIER	☐ + 3,10 €	☐ + 3,10 €	☐ + 3,10 €
	PDF	☐ + 1 €	☐ + 1 €	☐ + 1 €

TOTAL DE VOTRE ANNONCE ..... € ..... € ..... €

*À envoyer par email à **petites.annonces@langerienlibre.fr** **La mention "Ecrire au journal qui transmettra" accompagnera votre annonce

RÉDIGEZ DISTINCTEMENT VOTRE ANNONCE

Écrivez en majuscules. Une lettre ou un espace par case. Un espace entre chaque mot. Toute annonce parvenant sans règlement ou mal rédigée sera refusée.

Forfait (4 lignes) (1 ligne ± 27 caractères - Forfait 108 caractères ± 4 lignes)

Ligne(s) supplémentaire(s) (2 € pour 1 ligne ± 27 caractères - 5 lignes maximum)

VOS COORDONNÉES (à remplir pour le bon traitement de votre commande)

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Tél : ..... Email : .....

TRANSMETTEZ VOTRE ANNONCE

Par courrier à :
ALC RÉGIE - Service petites annonces
L'ANGÉRIEN LIBRE
6 rue Pierre et Marie Curie
CS 42110 - 33525 Bruges Cedex

Délai de réception :
Jusqu'au **MERCREDI 11H30** pour une parution le **JEUDI**.

+ VOTRE RÈGLEMENT

Nos annonces sont payables à la commande.

☐ **Par chèque :** le joindre à votre annonce à l'ordre de **ALC RÉGIE**, à l'adresse ci-dessus.

☐ **Par CB** (tél. 05 56 44 72 24)

☐ **En espèces :** directement à l'agence de **L'ANGÉRIEN LIBRE**.

Renseignements : **05 56 44 72 24**

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre petite annonce et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Groupe PMSO - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

l'Angérien libre | Journal MEMBRE du réseau | ALC RÉGIE

Offre d'abonnement PARRAINAGE !

AU JOURNAL
papier + internet

Pour VOUS

Pour un PROCHE



Soit les 2 abonnements intégraux d'1 an

à 83 € au lieu de 132 €

Cette offre comprend pour chacun :

L'édition numérique dès 19h le mercredi dans vos espaces Abonné
+ Les articles en illimité sur langerienlibre.fr
+ Le journal livré chaque semaine

MERCI DE REMPLIR VOS COORDONNÉES : tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre abonnement

PARRAIN Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
Code postal : ..... Ville : .....
Email : ..... Tél : .....

FILLEUL Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
Code postal : ..... Ville : .....
Email : ..... Tél : .....

Retournez ce bulletin accompagné de votre chèque à l'ordre de l'Angérien Libre dans une enveloppe NON AFFRANCHIE :
Groupe Courrier Français - Service Abonnement
L'Angérien Libre - Libre Réponse 88293 - 33529 Bruges CEDEX

Offre valable pour tout nouvel abonnement, jusqu'au 31 décembre 2026

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Courrier Français - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

l'Angérien libre

l'Angérien libre

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département de la Charente-Maritime.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

Devis Immédiat sur :
annonces.legales@alcregie.com
(en précisant L'ANGÉRIEN)

CONSTITUTIONS

A2627**248**

COGEP

EXPERTS COMPTABLES
4 allée de la Providence
86000 POITIERS
tél : 05.49.01.62.60
www.cogep.fr

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Périgny (17180) en date du 9 octobre 2026, il a été constitué une société civile présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : MCVC INVEST

SIEGE SOCIAL : 27 chemin des Rossignols 17180 PERIGNY

OBJET : L'acquisition et la détention de tous titres de participations ou de placement, parts et actions de toutes autres sociétés, et généralement de toutes valeurs mobilières et immobilières ; la gestion de ces titres et valeurs mobilières et immobilières, ainsi que leur éventuelle cession, assurée directement par la gérance dans le cadre de la gestion civile de son patrimoine par la société

DUREE : 99 ans

CAPITAL : 200 000 € composé d'apports en nature et en numéraire

GERANCE : Monsieur Maxime LABARRE demeurant 27 chemin des Rossignols 17180 PERIGNY

AGREMENT DES CESSIONS : Agrément pour toutes cessions.

IMMATRICULATION : Au RCS de LA ROCHELLE

Pour avis, La Gérance

A2627**633**

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LA ROCHELLE du 08 octobre 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société À Responsabilité Limitée Dénomination sociale : GBE Siège social : Parc d'activités Jean Guiton - Rue des Trois Frères - Bat B, 17000 LA ROCHELLE Objet social : - le conseil pour les affaires et autres conseils de gestion ; - la détention, l'acquisition, la vente, l'échange de droits sociaux ou de titres, la gestion, la mise en valeur, et l'administration d'un portefeuille de valeurs mobilières de sociétés existantes ou à créer, acquises par voie d'achat, d'apport, d'échange ou de souscription au capital lors de la création de société ou en cours de vie sociale ; - toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son développement. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés Capital social : 1 000,00 euros Gérance : Grégory BERNIER, demeurant 47 route du Pont de la Pierre 17690 ANGOULINS, assure la gérance. Immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés de LA ROCHELLE.

Pour avis
La Gérance

A2627**605**

ACTEO
SOCIETE D'AVOCATS
SIZAIRE GAUTHIER GRIZET
RUE GUSTAVE EIFFEL - 17140 LAGORD

Avis de constitution
Avis est donné de la constitution, aux termes d'un acte sous seing privé signé électroniquement le 02/10/2026, pour une durée de 99 ans, d'une société par actions simplifiée dénommée **VF HOLDING**, au capital de 1 333 680 € (apports en nature), dont le siège social est situé à BREUILLET (Charente-Maritime) - 3 Chemin de la Groie, ayant pour objet l'acquisition, la gestion, l'administration, la cession de titres et participations de toutes sociétés créées ou à créer exerçant une activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale, agricole, immobilière ou financière, la direction, la gestion financière des sociétés, l'accomplissement de toutes prestations de services au profit des sociétés affiliées ; la participation à la conduite de la politique du groupe et au contrôle des filiales.
Monsieur Antoine VIDAL a été désigné Président de la société aux termes de l'article 27 des statuts.
ADMISSION AUX ASSEMBLEES : Absence de toute disposition particulière.
CESSION D'ACTIONS : Les cessions d'actions consenties par l'associé unique sont libres.
IMMATRICULATION : RCS SAINTES.

Pour avis, le Président.

DISSOLUTIONS

A2627**259**

SARL YMC LOCATION
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 1.500 euros
Siège social : 4 rue du Clou
17220 SAINT ROGATIEN
RCS LA ROCHELLE 848 953 402

L'assemblée générale a décidé, aux termes d'une délibération en date du 30 septembre 2026, la dissolution anticipée de la société à compter du 30 septembre 2026.
A été nommé comme liquidateur :
Monsieur Mathieu GUERRY, demeurant 642 route du Mont 74520 JONZIER-EPAGNY à qui ont été conférés tous les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif.
Le siège de la liquidation est fixé au 642 route du Mont 74520 JONZIER-EPAGNY.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de LA ROCHELLE.

Pour avis, le liquidateur

MODIFICATIONS

A2627**315**

EARL POLY-VITI

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
au capital de 723 490,00 euros
Siège social : 13, Chemin de Fontanies
17800 PERIGNAC
489 438 507 RCS SAINTES

La collectivité des associés de l'Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée dénommée «EARL POLY-VITI « réunis en assemblée générale mixte le 1er octobre 2026, a décidé : - de nommer en qualité de nouveau gérant sans limitation de durée à compter du 1er octobre 2026 : Jean-Claude DANJOU, demeurant à 5, Impasse des Jardins, Lieudit Goux 17800 PERIGNAC, en remplacement de Stanislas DANJOU, ancien gérant démissionnaire. L'article 15 des statuts a été modifié en conséquence et le nom de Stanislas DANJOU a été supprimé sans qu'il y ait lieu de le remplacer par celui de Jean-Claude DANJOU. -de transférer le siège social du 13, Chemin de Fontanies, 17800 PERIGNAC au 5, Impasse des Jardins, Lieudit Goux 17800 PERIGNAC à compter du 1er octobre 2026, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de SAINTES.

POUR AVIS
La gérance

ANNONCES ADMINISTRATIVES

A2626**692**

COMMUNE DE GRANDJEAN

INSTITUTION DU DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

Par délibération du 7 octobre 2026, le Conseil Municipal de Grandjean a décidé d'instituer le droit de préemption urbain (article L. 211-1 et suivants du Code de l'Urbanisme) sur l'ensemble des zones urbaines (U) et à urbaniser (AU) délimitées par le plan local d'urbanisme approuvé le 7 octobre 2026.

A2627**741**

LEGISPHERE AVOCATS

LEGISPHERE AVOCATS
Maître Quitterie LOPEZ
Association d'Avocats à Responsabilité Professionnelle Individuelle
inscrite au barreau de Saintes
6 Boulevard Vladimir - 17000 SAINTES

RIV'GAUCHE

Société par Actions simplifiée
Au Capital de 1 000 €
45, avenue Gabrielle - 17390 LA TREMBLADE
RCS La Rochelle n° 524 839 396

Transfert du siège social

Aux termes du procès-verbal de délibération en date du 13.10.2026, l'Assemblée Générale a décidé de transférer le siège social de l'adresse 45, ave Gabrielle - 17390 LA TREMBLADE à l'adresse 18 rue Paul Mandin - 17420 SAINT PALAIS SUR MER à compter du 01/10/2026 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de La Rochelle sous le numéro 524 839 396 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de SAINTES
Président : Bernard ROYER, demeurant 18 rue Paul Mandin - 17420 SAINT PALAIS SUR MER
Pour avis,

A2627**173**

SONOTEK
SARL au capital de 7.622,45 €
Siège : 12 rue des Grands-Champs Lieu-dit La Jarrie 17380 PUY DU LAC
403906043 RCS de SAINTES

Par décision de l'AGE du 21/09/2026, il a été décidé de:

- de remplacer l'objet social par: la production, la création, la réalisation, l'organisation de tout spectacle vivant (concert, animation, théâtre, présentations, podiums, défilés) et de tout support médiatique (images, son, vidéo) - la prise de sons, d'images, la production, le traitement, la diffusion, l'édition, la distribution, la promotion de toutes sources sonore ou visuelle - la vente, l'installation, la maintenance, de tous système de prise de son ou d'images, de traitement, de diffusion, de production de son ou d'images - l'emploi de personnel qualifié pour ces réalisations - l'acceptation et l'exécution de tous mandats similaires - la prise de participation dans les entreprises ayant un objet similaire - et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets visés ci-dessus ou à tous autres objets similaires ou connexes. - la création, l'acquisition, la prise en gérance de tous établissements commerciaux s'y rapportant.
- changer la dénomination sociale qui devient

SONOTEK

de remplacer le sigle SONOTEK - LES TECHNIQUES DU SPECTACLE VIVANT qui devient **SONOTEK**

Mention au RCS de SAINTES

A2627**620**

adecia Les experts engagés des dirigeants

Société à responsabilité limitée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 7 rue du Breuil
17350 PORT D ENVAUX
907 813 737 RCS SAINTES

avis de transfert de siège social et de modification de l'objet social
Aux termes d'une décision en date du 1er juillet 2026, les associés ont décidé à l'unanimité de modifier l'objet social avec : toutes activités de restauration traditionnelle, vente sur place ou à emporter.
et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts et de transférer le siège social du 7 rue du Breuil, 17350 PORT D ENVAUX au 10 rue Victor Hugo, 17100 SAINTES à compter du 1er juillet 2026, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

La Gérance

A2627**739**

LEGISPHERE AVOCATS

LEGISPHERE AVOCATS
Maître Quitterie LOPEZ
Association d'Avocats à Responsabilité Professionnelle Individuelle
inscrite au barreau de Saintes
6 Boulevard Vladimir - 17000 SAINTES

RIV'GAUCHE

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 1 000 €
45, avenue Gabrielle - 17390 LA TREMBLADE
RCS La Rochelle n°524.839.396

Transfert du siège social

Aux termes du procès-verbal de délibération en date du 13.10.2026, l'Assemblée Générale a décidé de transférer le siège social de l'adresse 45, ave Gabrielle - 17390 LA TREMBLADE à l'adresse 18 rue Paul Mandin - 17420 SAINT PALAIS à compter du 01/10/2026 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis,

A2627**618**

PAU SAINT-LOUIS CINE

Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 16, Rue Blaise Pascal
17180 PERIGNY
942 604 216 RCS LA ROCHELLE

Aux termes d'une décision en date du 28/09/2026 l'Associée Unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

POUR AVIS
La Présidente

A2627**320**

COGEP

EXPERTS COMPTABLES
4 allée de la Providence
86000 POITIERS
tél : 05.49.01.62.60
www.cogep.fr

ML PLATRERIE
Société à Responsabilité Limitée au capital de 1 000.00 €

Siège social : 4 allée des Alouettes
17180 PERIGNY

521 858 043 RCS LA ROCHELLE

Suivant décisions de l'associé unique du 9 octobre 2026, le siège social a été transféré à compter du même jour au 27 chemin des Rossignols 17180 PERIGNY. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Dépôt légal : RCS de LA ROCHELLE. Pour avis, la gérance

---

A2627**749**

AVIS DE TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

de la SASU **ANNA CRISTAUX**
Société par Action Simplifiée
au capital de 1000 euros
Siège social au 52 rue grosse Horloge
17400 ST JEAN d'ANGELY
RCS de Saintes n° 921 923 603 00010

Transfert du siège social

D'une décision de l'assemblée générale extraordinaire en date du 28 septembre 2026 le siège social anciennement situé 52 rue grosse horloge,17400 St Jean d'Angély est transféré au 42 rue grosse horloge,17400 St Jean d'Angély à compter du 1 novembre 2026. L'article des statuts relatif au siège social a été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS de Saintes

Pour avis
Le président

A2627**668**

MALOKING

Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 16 RUE BLAISE PASCA
17180 PERIGNY
891 334 138 RCS LA ROCHELLE

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'Associée Unique en date du 28 septembre 2026, il résulte que :
- le mandat de la société BAKER TILLY STREGO, Commissaire aux Comptes titulaire, est arrivé à expiration et qu'il n'est pas désigné de Commissaire aux Comptes.

POUR AVIS
La Présidente

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2627**662**

Crowe Fiduciaire Rochelaise

ROMEREL PLAGE

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social et Siège de liquidation : 19 Boulevard Georges Clémenceau
17340 CHATELAILLON PLAGE
877 655 795 RCS LA ROCHELLE

CLOTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 15 juillet 2026 au 19 Boulevard Georges Clémenceau - 17340 CHATELAILLON PLAGE a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Romain LENDAIS, demeurant 19 Boulevard Georges Clémenceau - 17340 CHATELAILLON PLAGE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de LA ROCHELLE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis
Le Liquidateur

A2625**480**

UP'TIMIZ
SARL au capital de 1.000 €
Siège : 24 RUE DU MARAIS 17170 TAUGON
892828088 RCS de LA ROCHELLE

Par décision de l'associé unique du 30/06/2026, il a été décidé d'approuver les comptes de liquidation, donné au liquidateur Mme FOUCHE Mélanie 24 rue du marais 17170 TAUGON, quitus de sa gestion et décharge de son mandat et constaté la clôture de liquidation au 30/06/2026. Radiation au RCS de LA ROCHELLE.

FONDS DE COMMERCE

A2627**674**

NOT'ATLANTIQUE NOTAIRES ASSOCIÉS

SAS NOT'ATLANTIQUE
Notaires associés
1 Boulevard de Cordouan
17201 ROYAN CEDEX
Tél. 05.46.39.06.66

Cession Fonds de commerce

Suivant acte reçu par **Maître Jean-Christophe LAFARGUE, Notaire Associé de la SAS «NOT'ATLANTIQUE NOTAIRES ASSOCIES» dont le siège social est à LA ROCHELLE (Charente-Maritime), 133 bd André Sautel, titulaire d'un Office notarial à ROYAN (17200), 1 bd de Cordouan,** le 9 octobre 2026, a été cédé un fonds de commerce par :
La Société dénommée **Ingrid Crabouiller Patrimoine & Immobilier**, dont le siège est à ROYAN (17200) 16 rue des Cailles , identifiée au SIREN sous le numéro 912455276 et immatriculée au RCS de SAINTES.

A :
La Société dénommée **MARIPE**, dont le siège est à SAINT-GEORGES-DE-DIDONNE (17110) 19 B avenue Eugéne Pelletan , identifiée au SIREN sous le numéro 410651921 et immatriculée au RCS de SAINTES.

Le fonds de commerce d'agence immobilière exploité à ROYAN (17200) 183 Avenue de Pontaillac, lui appartenant, INGRID CRABOUILLER PATRIMOINE & IMMOBILIER, et identifié sous le numéro SIRET 912455276.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de CINQUANTE-HUIT MILLE EUROS (58.000,00 EUR),

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la publication de la cession au BODACC, au siège du mandataire judiciaire SELARL EKIP 9 rue Audry de Puyravault 17300 ROCHEFORT, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

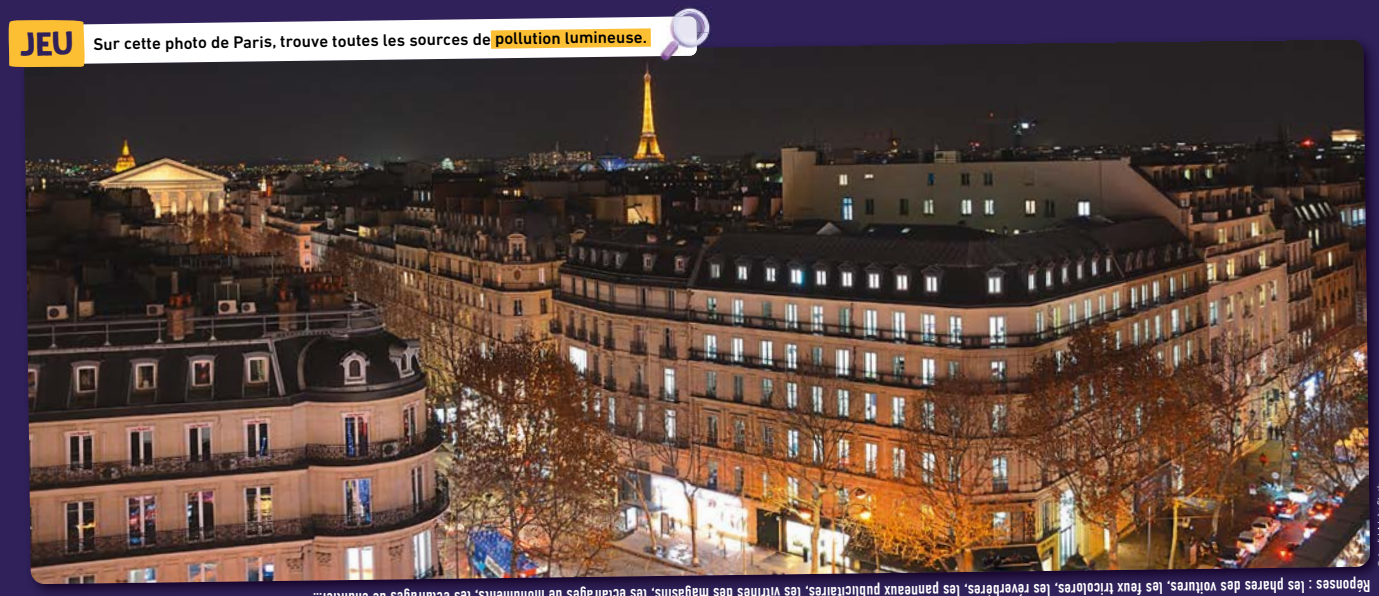
Le Notaire

Mon petit Angérien libre

EN PARTENARIAT AVEC MILAN

Pollution lumineuse : pourquoi c'est un problème ?

Le 10 octobre, c'est le Jour de la nuit : des animations sont organisées partout en France pour parler de la pollution lumineuse. Il s'agit de ces lumières artificielles qui perturbent l'obscurité, dehors, pendant la nuit.



JEU Sur cette photo de Paris, trouve toutes les sources de pollution lumineuse.

© Jordi / Adobe Stock.

Réponses : les phares des voitures, les feux tricolores, les réverbères, les panneaux publicitaires, les vitrines des magasins, les éclairages de monuments, les éclairages de chantier...

4 effets de la pollution lumineuse



On ne voit plus les étoiles

Les lumières des villes nous éblouissent. Elles créent aussi **une sorte de brouillard lumineux** visible de très loin. Celui-ci nous cache beaucoup d'étoiles : on perd le beau spectacle de la Voie lactée !
Les scientifiques ont aussi plus de mal à étudier le ciel étoilé, même avec des télescopes.



Les plantes deviennent plus fragiles

Beaucoup de plantes ont besoin d'**une nuit bien noire pour faire des feuilles, des fleurs, des fruits...** En plus, en automne, si une plante est éclairée le soir, elle croit qu'on est encore en été. Elle ne se prépare donc pas assez à résister au froid qui arrive.



On dort mal

S'il y a trop de lumière le soir, **notre cerveau croit que la journée continue.** Il produit alors moins de mélatonine, une substance qui aide à s'endormir. En plus, si de la lumière passe par la fenêtre quand on dort, on se repose moins bien. On est fatigué, stressé... ce qui peut être mauvais pour la santé.



Les animaux sont perturbés

Oiseaux, chauves-souris, chevreuils, insectes, grenouilles... **de nombreux animaux perdent leurs repères** à cause de la pollution nocturne.
Ils ne trouvent plus leur chemin, ils n'arrivent plus à chasser ou se cacher, ils ont du mal à se reproduire, et certains meurent d'épuisement.

Stop à la pollution lumineuse !

Ces dernières années, la pollution lumineuse a augmenté dans le monde. Mais, en France, elle a plutôt baissé. Voici pourquoi :



© Jelaskal Nagoral / Adobe Stock.

La loi fixe des règles

Les réverbères doivent être orientés vers le sol, avec une lumière jaune pas trop intense. Certains éclairages, comme ceux des magasins, doivent être éteints entre 1 et 7 heures du matin. Ça réduit la lumière en pleine nuit, mais des efforts restent à faire le soir !



© Mark / Adobe Stock.

Les villes agissent

Pour lutter contre la pollution lumineuse et faire des économies, **de plus en plus de villes et de villages français éteignent leurs éclairages publics la nuit.** Certains créent aussi des chemins plus sombres pour les animaux.



© Sunti / Adobe Stock.

Des zones naturelles sont protégées

La France compte **7 réserves internationales de ciel étoilé.** Ce sont des zones naturelles où on lutte contre la pollution lumineuse. Ça aide à protéger la nature, et ça permet d'admirer les étoiles !

ET TOI ?
Cap d'éteindre les lumières de ton jardin, de ton balcon ou de ta porte d'entrée quand tu n'en as pas besoin ?



Texte : Élise Rengot. Illustration : Zelda Zonk. Conception graphique : Clara Doineau et Léa Dutarte. Merci à Sébastien Vauclair, président de DarkSkyLab. Photo enfant : © Jihan / Adobe Stock. Loupe © Salvy / Adobe Stock.

milan

Retrouvez plus d'actu à hauteur d'enfants sur le site 1jour1actu.com

1jour 1actu